



**Trimestriel
décembre 2020
n°56**

EDITO DU BOURGMESTRE.....	3
BUDGET INITIAL DU CPAS POUR 2021.....	6
RENCONTRES ADL.....	8
PLAINE DE JEUX À JENNERET.....	11
FOCUS ÉCOLES COMMUNALES.....	12
DECOUVRIR NOS VALLÉES.....	13
BILAN ET PERSPECTIVES TRAVAUX.....	14
CULTURE EXPOS SPECTACLES.....	17
AU FIL DES CONSEILS.....	21
AU TEMPS JADIS.....	25
TRIBUNE DES GROUPES.....	28
CENTRE OMNISPORTS.....	31

Couverture dessin de Mathy Engelen
Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre,
13 Grand-Houmart, 6941 Tohogne

DURBUY BULLETIN COMMUNAL

durbuy.be

**ENCORE UNE BELLE PROPRIÉTÉ
VENDUE PAR SCHMIDT!**



CONTACTEZ-NOUS 04/246.00.00
ESTIMATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

Immobilière
SCHMIDT

INFO@SCHMIDTWALLONIE.BE
WWW.SCHMIDTWALLONIE.BE

Route de Durbuy, 18 6940 Durbuy (Barvaux)



Une annonce dans cette brochure ?
Appelez Jean Pierre au **0496 034 663**

printup
100 % communication

*Votre communication
toute en couleurs*

Nous sommes
géniaux !
Profitez-en !

genie@printup.be

Impression
Graphisme
Site internet



Rue Hayette, 16 B – 4130 TILFF-ESNEUX
Tél. : 04 380 41 76 – Email : info@printup.be

www.printup.be

MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

80 ANS
1938 - 2018

Bel-Mat



Rue de la Jonction, 20
6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87

Hors Pair



Opticien

**LUNETTES
LENTILLES**



Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22 - **BARVAUX** - **086 38 74 70**

**Appareils
Auditifs**

Liégeois - Barthélemy
Centre auditif
061/31 47 89



AU SEUIL DE L'ANNÉE 2021, BILAN ET PERSPECTIVES

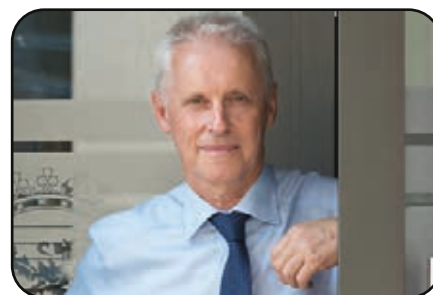
Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Selon une habitude bien ancrée depuis 14 ans, le dernier bulletin communal de l'année constitue pour moi l'occasion de dresser le bilan des réalisations de l'année écoulée et de lever le voile sur une grande partie du programme à venir.

En ce qui concerne le **patrimoine bâti**, un seul gros chantier a vu le jour cette année : la construction de la **maison rurale polyvalente de Villers-Sainte-Gertrude**. Le gros œuvre est terminé et elle devrait être opérationnelle au plus tard au troisième trimestre 2021.

de village à Warre. Dans le cadre de ce PCDR, nous espérons pouvoir débiter la construction de la **maison rurale polyvalente d'Izier**. Nous avons obtenu en 2019 la promesse de subsides de la partie financée par le Développement rural. Nous sommes dans l'attente de la promesse ferme de subsides pour la partie financée par le département Infrasport.

Toujours dans le cadre du PCDR, deux nouveaux projets immobiliers seront à l'étude en 2021, à savoir, d'une part, la construction d'un bâtiment de taille



En effet, la Commission locale de Développement rural a finalement opté pour la rénovation de cette infrastructure existante et bien située au centre de Barvaux plutôt que d'en construire une nouvelle en lieu et place du local situé Voie Michel, actuellement utilisé par les scouts. Par ailleurs, le **Club House du tennis de Barvaux** sera récupéré par la Commune lorsque le nouveau complexe dédié au tennis aura été construit à Durbuy, à l'emplacement actuel du terrain de football, le club du tennis de Barvaux ayant reçu la promesse ferme de subsides de la part d'Infrasport. Les bâtiments de l'ancienne piscine rénovée, le Club House et la Plaine du Juliéna y attenants offriront un magnifique potentiel pour accueillir et développer des activités variées, destinées, entre autres, aux jeunes.



Au niveau des infrastructures scolaires, le rez-de-chaussée de l'ancienne école d'Izier sera entièrement réaménagé afin d'accueillir les élèves de maternelle et ainsi faire face à l'augmentation de la population scolaire.

A Bomal, dans le cadre du Programme prioritaire des travaux (PPT), le chantier de rénovation de l'école primaire devrait pouvoir débiter également au cours de l'année à venir.



Du côté des infrastructures sportives, gageons que le chantier de la rénovation du bassin de la **piscine de Bohon** pourra enfin voir le jour. Il sera jumelé à des travaux qui devront réduire l'empreinte énergétique du complexe. Nous sommes dans l'attente de la promesse ferme de subsides.



En ce qui concerne les **bâtiments de l'Administration communale**, nous avons lancé en novembre, un marché de service afin de désigner un bureau d'étude qui sera chargé d'élaborer les plans de l'extension de la Maison communale.



Villers-Sainte-Gertrude, Maison de village.

Ce chantier est la concrétisation du troisième dossier du Programme communal de développement rural (PCDR) pour la programmation 2014-2024. Il fait suite à la sécurisation de la **traversée du village d'Izier** et la construction de la maison

moyenne à **Aisne** en lieu et place de la salle qui a été démolie voici quelques années et, d'autre part, le réaménagement complet de la partie de l'**ancienne piscine de Barvaux** qui sera transformée en **maison rurale polyvalente**.

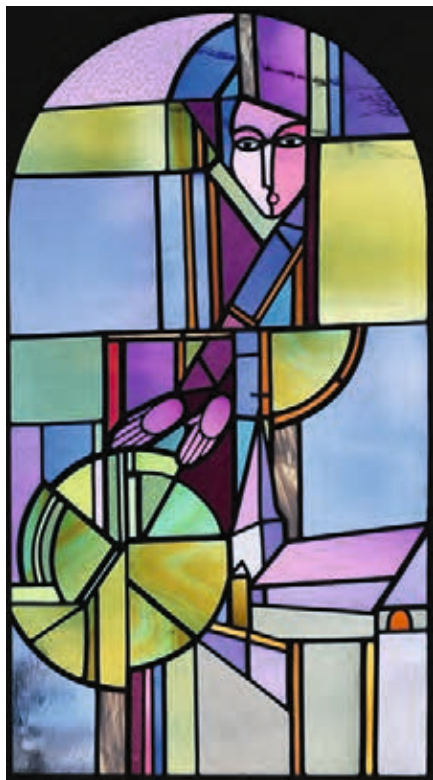


La future Maison rurale polyvalente d'Izier © Bureau d'architecture Lodomez.



Eglise de Bomal, le remplacement de la toiture va débuter.

Nous poursuivons également l'**entretien des bâtiments du culte**, témoins séculaires de la vie de nos villages. Le remplacement de la toiture de l'**église de Bomal** a débuté en décembre, celui de l'**église de Verlainne** devrait voir le jour en 2021. Les nouveaux vitraux de l'**église de Wéris**, qui relatent la vie de Sainte Walburge, seront mis en place dès que possible. Ils sont, pour l'instant, en attente chez l'artisan qui les a réalisés sur base d'un travail remarquable effectué par



Nouveau vitrail de l'église de Wéris, Gilbert Laloux, Ateliers Debongnie.

un artiste de chez nous, Gilbert Laloux. Enfin, d'une manière plus générale, notre équipe d'ouvriers du bâtiment œuvre chaque jour à l'entretien de notre patrimoine bâti.

N'ayant plus de peintre dans cette équipe, nous ferons appel à des entreprises privées pour entretenir les châssis des édifices communaux.

Au niveau des projets relatifs aux **espaces publics communaux**, à **Barvaux**, le **parking de l'Office animation loisir (OAL)** a été complètement rénové.



Barvaux, le parking de l'OAL.

A **Durbuy**, au **parc roi Baudouin**, les travaux de réaménagements, financés par le Développement rural, devraient commencer au printemps 2021.

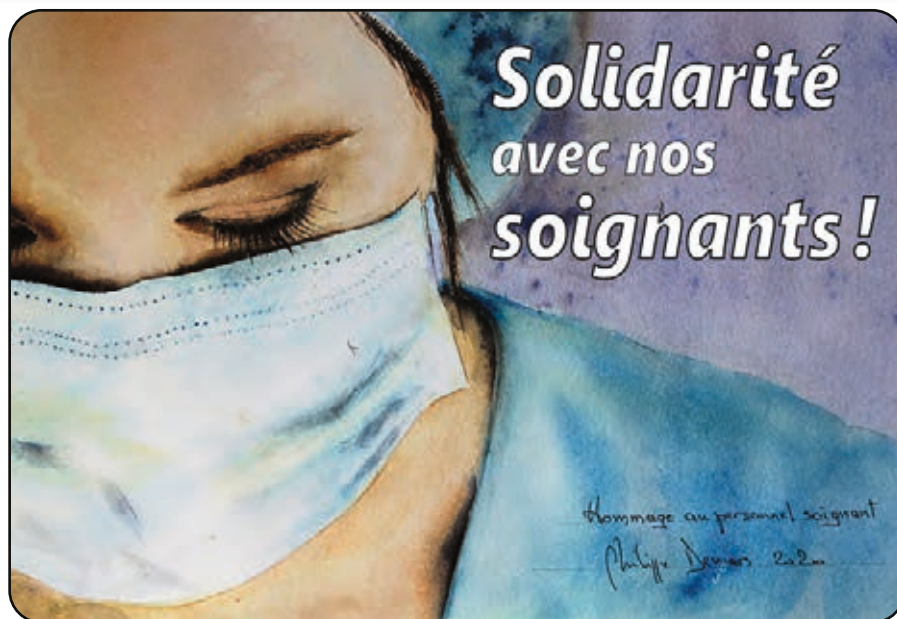
Par ailleurs, la reconfiguration du **parc communal de Barvaux**, pour lequel nous avons obtenu également la promesse ferme de subsides, devrait attendre la fin des travaux de l'extension de la maison communale.

A **Wéris**, la première phase de l'opération « **Cœur de village** », à savoir le réaménagement de l'**enclos paroissial** débutera au cours du premier trimestre, dès que les conditions météorologiques le permettront. Les phases suivantes seront soumises à l'administration de la Région wallonne dans les prochains mois, toujours dans le cadre du PCDR.

En ce qui concerne les **travaux en voirie**, je vous renvoie à l'article de notre échevin des travaux pour découvrir les réalisations de 2020 et le programme prévu en 2021.

Comme chaque année, le Conseil communal consacre un budget conséquent au financement de la rénovation de nos 650 km de voiries communales, afin d'améliorer la sécurité de leurs utilisateurs. La rénovation de la voirie est aussi l'occasion d'améliorer et d'embellir le cadre de vie de certains villages. J'en veux pour preuves, la rénovation de la **rue des Aguesses**, consécutive à celle de la **rue des Zones** dans le village de **Petithan**, ainsi que la rénovation complète des voiries à l'intérieur du village de **Warre**. Ils font suite à ceux de la rénovation complète des routes du village de **Verlainne**.

Enfin, à côté de ces grands chantiers que je viens d'évoquer, nous avons été également des plus attentifs à rencontrer un maximum de vos demandes ponctuelles, dans le but d'améliorer le cadre de vie de tous.



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, l'année 2020 restera dans nos mémoires à tous une année que l'on s'empressera de remiser au plus profond du tiroir aux mauvais souvenirs.

Année 2020, synonyme de la pandémie mondiale la plus grave depuis 1917 ! La Covid-19 a causé à ce jour plusieurs centaines de milliers de morts, d'innombrables drames humains dans les familles qui ont perdu un être cher.

Que de souffrances indicibles, en particulier dans les maisons de repos où nos aînés ont été les premières et principales victimes de la pandémie. Ils sont des milliers à y être décédés sans le soutien de leur famille à leurs côtés. Pour ces dernières, ne pas avoir pu les accompagner dans leurs derniers moments restera pour longtemps une épreuve difficile dont seul le temps pourra atténuer la douleur.

Année 2020, synonyme, pour toute une jeunesse, d'une mise au frigo forcé des liens sociaux si nécessaires à son épanouissement ! Depuis mars, les écoliers, les élèves et les étudiants auront dû jongler avec les cours, tantôt présentiels, tantôt virtuels, provoquant, d'après les premières statistiques, de très nombreux décrochages scolaires... L'incertitude quant à une possible sortie de crise et le manque de perspective d'avenir expliquent, en bonne partie, la démotivation et le désengagement que l'on rencontre chez certains jeunes. Globalement, ils ont l'impression que la crise sanitaire leur vole leurs plus belles années.

Les jeunes ne sont pas les seuls oubliés de la crise. D'autres tranches de la population ont aussi l'impression d'être sacrifiées.

Année 2020, synonyme également de milliers de faillites, de dizaines de milliers de pertes d'emploi et d'autant de projets

de vie anéantis ou reportés à des jours meilleurs... Terribles sont les témoignages de ces « nouveaux pauvres du Covid », parmi lesquels on retrouve des indépendants, des artistes, des intérimaires, des étudiants... autant de gens qui n'auraient jamais imaginé en arriver là. Aussi, la Commune de Durbuy est plus que jamais attentive à aider les personnes précarisées et les familles en détresse, la crise sanitaire n'ayant rien arrangé.

Au travers de ses différents services sociaux logés au sein du CPAS, du Plan habitat permanent, d'Intégra Plus, du Plan de cohésion sociale, la Ville de Durbuy apporte une aide financière, matérielle ou psychosociale à celles et à ceux qui connaîtraient des moments difficiles. Une intervention de 1.800.000 € est d'ores et déjà prévue dans le budget du CPAS ; elle sera adaptée au cours de l'année 2021, si nécessaire. Je tiens également à souligner l'aide précieuse apportée aux plus démunis par différentes associations locales soutenues par des bénévoles (St Vincent de Paul, l'APAD, Les P'tits Dons de Pétilons, La Maison Source, la Croix-Rouge, Vestiboutique...).

Qu'il me soit permis, à nouveau, d'adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des personnes qui, depuis 10 mois maintenant, sont quotidiennement au chevet des malades, ainsi qu'à toutes celles qui,

de près ou de loin, apportent une aide substantielle au personnel soignant.

A l'aube de cette année nouvelle, qui ouvre également une nouvelle décennie, il me reste à vous souhaiter une bonne année 2021, **synonyme du retour à une sérénité et à une liberté retrouvées**. Il faudra probablement attendre le deuxième semestre pour qu'il en soit sensiblement ainsi, lorsque la campagne de vaccination à grande échelle aura induit une immunité auprès d'au moins 70 % de la population.

Bien sûr qu'il est normal de rêver d'un Noël en famille ou entre amis, de réunir la famille au complet autour des bulles, des cadeaux au pied du sapin et de la bûche. Restons néanmoins attentifs et prudents afin de ne pas mettre en péril toute la stratégie mise en place pour lutter contre le coronavirus.

D'ici là, continuons donc, plus que jamais, à respecter les 6 règles d'or sanitaires afin d'éviter une troisième vague, jugée plus meurtrière que les deux précédentes et aux conséquences dramatiques tant sur le plan humain qu'économique.

Et si Noël était l'occasion de penser aux autres ! Restons donc attentifs, tout en respectant les mesures sanitaires, à soulager la solitude dont souffrent les personnes seules et que le confinement accentue, les entraînant dans un syndrome de glissement.

Plus que jamais, cette année 2020 nous aura fait prendre conscience que la santé est notre bien le plus précieux et qu'aujourd'hui celle de chacune et de chacun d'entre nous dépend de celle des autres...

Je vous donne rendez-vous au printemps 2021, en espérant qu'il apportera, avec le retour des beaux jours, la concrétisation des espoirs que nous mettons tous dans les avancées médicales que nous découvrons au quotidien.

Bons réveillons à toutes et à tous dans le respect des consignes ! C'est notre devoir moral à tous, envers les autres et par respect pour le personnel soignant qui, au bord de l'épuisement, continue le combat dans les hôpitaux, depuis dix mois.

Joyeux Noël !
Bonne année à toutes et à tous !
Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.

6 règles d'or contre la Covid-19

1. Respectez les précautions d'hygiène
2. Préférez les activités à l'extérieur
3. Pensez aux personnes vulnérables
4. Gardez une distance d'1,5m avec les autres personnes
5. Limitez vos contacts rapprochés
6. Respectez les règles concernant les rassemblements



**Le Collège communal vous présente
ses meilleurs voeux pour 2021**

*Philippe Bontemps, Laurence Jamagne, Freddy Paquet, Véronique Balthazard,
Fabrice Sarlet, Pablo Docquier, Arnaud Delzandre, Henri Mailleux.*

www.durbuy.be



Des Moulins et des Hommes

Tome 9 :

*Contes, légendes et belles histoires
des moulins en Wallonie*

(Seconde partie)

Auteur: **Jacky ADAM**

280 pages - 30x24 cm - Prix de vente : 60 €

Les ouvrages peuvent être commandés
par téléphone, par courrier postal
ou via notre site internet.

Ils sont également disponibles en librairie.

Des Moulins et des Hommes asbl

Jacky ADAM

La Golette, 31 - B-6987 RENDEUX
Tél. 084/47.81.84



Dessin d'Analis LAURET.

jacky.adam@skynet.be

desmoulinsetdeshommes@gmail.com

www.desmoulinsetdeshommes.be

BNP : BE25 0018 0910 6782

LE BUDGET INITIAL DU CPAS POUR 2021

Le 30 novembre, le budget initial du CPAS pour 2021 a été approuvé par le Conseil communal.

Le Conseil de l'action sociale s'est rassemblé en vidéoconférence, Covid oblige, en date du 23 novembre pour voter ce budget 2021. En amont, le Comité de concertation Commune - CPAS s'était réuni afin d'arrêter l'intervention communale dans ce budget. Celle-ci s'élève à 1.800.000 euros, soit une majoration de 107.000 euros par rapport à l'année 2020. Nous en sommes entièrement reconnaissants.

SERVICE ORDINAIRE

RESULTAT BUDGETAIRE

BUDGET 2021	6.716.033
MB 2020	6.813.469
BUDGET 2020	6.140.717

Cette majoration conséquente s'explique directement par la crise sanitaire, que l'on peut assimiler à une crise économique mais aussi sociale.

L'Etat fédéral a lui aussi débloqué des aides et mis en place des mesures de soutien dans la lutte contre le coronavirus en matière de santé, de logement, de charge psychosociale, de consommation d'énergie et de soutien numérique.

Qui plus est, et ce depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation de 10 % des ayants droit au revenu d'intégration. Ainsi pour l'année 2020, une moyenne de 210 personnes bénéficient du revenu d'intégration sur notre territoire communal.

Parallèlement, les aides sociales sont aussi sur une courbe exponentielle.

Le CPAS est le dernier filet de sécurité sociale et nous ne pouvons que déplorer l'enregistrement de nouvelles demandes.

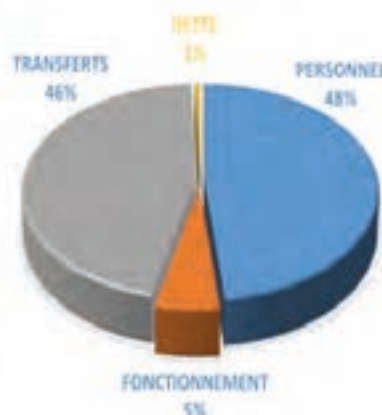
Le journal «Le Soir» du 23 novembre dernier publiait les projections du Service public fédéral de programmation « intégration sociale » (SPP IS). Cette année, ce ne sont pas loin de 15.000 nouvelles demandes d'aide qui ont été introduites, et celles-ci doubleront au cours des années 2021 et 2022.

Les demandes d'aide d'aujourd'hui et de demain s'ajoutent à celles d'hier, avec de nouveaux profils tels que des indépendants, des étudiants et bien d'autres... Un impact lié directement à cette crise sanitaire.

C'est avec beaucoup de gratitude que je félicite et remercie les travailleurs de l'action sociale pour l'important travail fourni. Ils sont en premier ligne des répercussions sociales de cette crise.

DEPENSES ORDINAIRES

	BI 21	BI 20	BI21/BI20
Personnel	1.246.125	2.984.732	+ 261.402
Fonctionnement	358.117	353.434	+ 4.683
Transferts	1.075.150	2.749.647	+ 325.502
Dettes	36.361	52.902	- 16.272
Prélèvements	0	0	0
Total	6.716.033	6.140.716	+ 575.316



Gardons l'espoir de jours meilleurs, surtout prenez soin de vous et des autres !

Arnaud Delzandre,
Président de l'action sociale.

L'ADL EST ALLÉE À LEUR RENCONTRE...

Retrouvez les interviews complètes de ces acteurs économiques locaux, ainsi que celles d'une centaine d'autres sur le site Internet de la Commune : www.economie.durbuy.be/Temoignages

Si vous aussi, vous pensez que votre activité mérite un petit coup de projecteur, prenez contact avec l'équipe de l'ADL (adl@durbuy.be ou 086/219.841) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.



Marc-Antoine Dujardin
Woodleather, à Bomal

Si ce jeune entrepreneur a toujours rêvé de diriger une entreprise, il n'envisageait pas pour autant au départ développer son activité dans la menuiserie/ébénisterie. Aujourd'hui pourtant, c'est dans ce secteur qu'il se démarque. L'originalité de ses idées et ses créations alliant le bois et le fer séduisent de nombreux clients qui peuvent suivre ses réalisations grâce aux photos qu'il poste régulièrement sur sa page Facebook. Ses autres points forts ? L'utilisation de matériaux locaux, la qualité de son travail et la rapidité.

Saviez-vous qu'il s'est installé comme indépendant à titre principal alors qu'il n'avait que 20 ans ?



Aline Nguyen
My Linh, à Durbuy

Aline Nguyen est une créatrice de bijoux au parcours atypique, qui puise son inspiration dans les émotions. Dès l'âge de 14 ans, elle rêvait de faire des bijoux. Au départ, c'est grâce à des magasins éphémères qu'elle a pu tester son activité. Aujourd'hui, elle a lancé sa propre marque « My Linh » et propose trois gammes de bijoux qui répondent aux attentes de sa clientèle : l'authentique, l'olfactive et l'exclusive. Pour elle, chaque bijou raconte une histoire...

Saviez-vous que « My Linh » est son prénom vietnamien qui signifie « belle âme » ou « belle lumière » ?



Manu Jadot
Hors Pair Opticien, à Barvaux

Manu Jadot a un peu plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'optique. Il propose des collections de lunettes en exclusivité, des pièces uniques mais aussi de petites montures sympas à prix bas. Attentif à toutes les innovations technologiques, Manu Jadot continue à se former. De nature optimiste, il a confiance en l'avenir et pense que les gens vont de mieux en mieux comprendre l'importance de l'artisanat et du commerce local.

Saviez-vous qu'il est un des deux lunetiers que compte la Belgique ?

Le Chèque Commerce
LA BONNE IDÉE CADEAU !



Durbuy Commerces
JE SOUTIENS MES COMMERÇANTS

Ils se sont installés cette année dans notre commune



Day Dream - Durbuy



Ikedamas - Durbuy



La Brasserie du Chateau - Durbuy



Z & Lie - Barvaux



Wagyu - Durbuy



Ferme du Bel'Ozo - Ozo



Aux Saveurs de Yasmine Barvaux



Lecomt'oir - Barvaux



Maison Pal'Ange - Palenge



Friterie du Sanglier - Durbuy



Aux Merveilles de Sonia - Durbuy



Marilia - Durbuy



Il Venti - Barvaux



Corinne Moers - Durbuy



La Boccaccia - Barvaux



Life Adventure - Durbuy



Savagan Hairdresser - Durbuy

Nouvelles gérances

- SPAR - Bomal
- L'Auberge de la Poste - Barvaux
- Style & Plaisir - Bomal
- Restaurant Le Hibou - Izier
- Grand café Brutus - Grand Bru

E-shops

- Les petites Créas de Val
- Les Délices de Syl
- Tout en douceur
- Aux Saveurs Mixtes
- Les Folies d'Alex
- Natur'alliée

N'hésitez pas à aller à la rencontre de ces nouveaux commerçants !

D'autres indépendants se sont également installés sur notre territoire. Vous les retrouverez dans le répertoire économique de la Ville de Durbuy (www.durbuy.be/guide-economique-durbuy). Un oubli ? Merci de le signaler à l'ADL (adl@durbuy.be ou 086/219 864)





TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

0497 24 62 67
086/49.00.75

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)
sprlcoronetst@yahoo.fr

Mazout Destrée

Borlon - Seron - Adam

084 46 66 48

Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE



ProConseils
ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

www.proconseils.be

Barvaux

En Charotte, 15
6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 26 96 | Fax. 086 21 40 96
barvaux@proconseils.be

À vos côtés.
Maintenant et demain.



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION

PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES
MISE EN CONFORMITÉ
VMC

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Rue du Mont 10
6940 WERIS

N° TVA
BE 0545.942.229
Agréé classe 1P1

Tél. et Fax: **086/21.03.08**

Gsm: **0495/82.04.82**

moens.electricite@gmail.com

BATIMMOVAN
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION
MAISONS OSSATURE BOIS & CHALET

www.batimmovan.be
Info [084/46.65.16](tel:084466516)

Rue Prê Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE
TRANSFORMATIONS
TERRASSES
BARDAGES
CARPORTS
PERGOLAS
WELLNESS



Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol,
parquets massifs et flottants, tapis-plain,
cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24

Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com

www.deco-nv.be



TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE

Tél. : **086 43 43 71** • info@proautodistribution.be
Route de Marche 89a, 6940 Barvaux

Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.

- du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
- samedi de 8h à 12h

Gedimat COMOBE

Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. **086 21 35 71** - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be

NOUVELLE PLAINE DE JEUX À JENNERET

Comme annoncé dans un précédent article, c'est une deuxième plaine de jeux toute neuve qui a pris place dans le magnifique village de Jenneret.

Cette plaine de jeux répond ainsi à la demande de plusieurs dizaines d'enfants du village, mais aussi des hameaux voisins, afin de pouvoir jouer, se dépenser et se retrouver dans un endroit adapté aux plus jeunes et ce, en toute sécurité.

Ce projet qui mûrit déjà depuis quelques années a été bien réfléchi et répond aux normes actuelles les plus strictes en matière de sécurité.

Ce dossier a été porté par les services de la Commune en collaboration avec les habitants motivés à l'idée de pouvoir renforcer encore davantage l'âme de leur village grâce à cet endroit de rencontres et de jeux.

Le budget dédié à ce projet est de l'ordre

de 75.000 € avec, bien entendu, un subside non négligeable d'Infrasports de plus de 50.000 €.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux enfants sur cette plaine de jeux, et espérons pouvoir en installer d'autres dans les années à venir à différents endroits de notre belle commune.

Je profite de cet article pour déjà vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année en ces temps un peu bouleversés...

Prenez soin de vous et des autres.
Sportivement,

Fabrice Sarlet,
Échevin des sports.



Corona, on te vaincra!

On en a marre de ce virus, pas vrai? Mais il est là et nous apprenons à vivre avec! Le temps d'une chanson, nos élèves de 6^{ème} année primaire de l'école communale de Barvaux sont devenus de petits rappeurs et



vous présentent leur vision du Corona!

Avec humour et sincérité, ils se sont exprimés au rythme d'un air bien connu :

«We will rock you»!

Corona Corona,
Tu imposes ta loi,
Mais sache que d'ici peu,
On aura trouvé mieux!
CORONA, ON TE VAINCRA!
Par-delà les frontières,
Invisible comme l'air,
Ton surnom, c'est covid,
Tu partiras très vite.
CORONA, ON TE VAINCRA!
Corona virus,
Tu es minus,
Ne t'inquiète pas,
On t'aura.

CORONA, ON TE VAINCRA!

Corona Corona,
On n'a pas besoin de toi,
Porter le masque, on n'aime pas,
Mais on ne flanch'ra pas!
CORONA, ON TE VAINCRA!
Corona Corona,
Tu ne penses qu'à toi,
Tu veux faire le malin,
T'es tombé dans le ravin.
CORONA, ON TE VAINCRA!
Tu nous as confinés,
Pendant plusieurs journées,
Et pour te contrarier,
On va t'désinfecter!
CORONA, ON TE VAINCRA!

Ecole de Barvaux

La nature et l'alimentation au coeur des apprentissages

L'école de Borlon a, depuis maintenant plusieurs années, la volonté d'inscrire ses apprentissages dans une pédagogie active et bienveillante. Dans cette optique, la nature et l'alimentation, étroitement liées, sont des axes clefs dans notre pratique pédagogique.

Depuis cette rentrée scolaire, l'école de Borlon vit «l'école du dehors» une fois par mois. Cette journée extraordinaire permet aux enfants de s'épanouir et de développer toute une série de compétences (observations, questions, hypothèses et débats, coopération, autonomie) en lien avec la nature. Voici un petit aperçu de notre dernière journée de l'école du dehors.

Après une marche de 30 minutes pour arriver à notre bois, tous les élèves de l'école maternelle et primaire installent le campement, la zone de repas et de rassemblement, etc. Nous profitons d'être tous ensemble pour réaliser la cérémonie des parrains et marraines. En effet, chaque nouvel élève a deux référents qui vont l'accompagner dans sa nouvelle école : l'aider en cas de besoin, le guider, répondre à ses questions.

Ensuite, nous prenons la collation et nous nous préparons pour vivre divers apprentissages avec des groupes transversaux: peindre à la manière de Mondrian, lire et

mimer des actions, réaliser un livre des saisons, créer son portrait avec des éléments de notre bois, etc. Des animateurs de l'OAL nous accompagnent pour réaliser aussi des ateliers plus spécifiques : allumer un feu pour le repas, créer des bancs et des toilettes avec des palettes de récupération, construire nos cabanes.

Après un repas accompagné d'une soupe pour nous réchauffer, les ateliers se poursuivent et se diversifient pendant que les 1ères maternelles ont l'occasion de faire leur sieste sous une tente amenée par Madame Carole.

Il est déjà temps de ranger et de ramener le matériel à l'école, que les élèves n'ont pas vu passer la journée.

Ce lien avec la nature et la terre est depuis longtemps exploré à partir d'un projet



global autour de l'alimentation. Adapter une alimentation saine, variée et locale est au coeur de nos préoccupations. Toutes les deux semaines, les enfants vivent des ateliers culinaires, de découverte de spécialités d'autrui ou du terroir, ou encore «de la terre à l'assiette».

C'est un moment riche qui permet à tous de s'investir dans des ateliers diversifiés, selon les envies et affinités des enfants. Certains cuisinent avec Madame Chloé (maternelle) et réalisent des gâteaux à base de courgette ou une soupe aux potirons, d'autres apprennent les grandeurs en ramassant et en réalisant des paquets de noix avec Madame Carole (maternelle). Avec Madame Etty (4ème, 5ème et 6ème primaires), c'est plutôt théâtre et imagination en lien avec notre alimentation. Avec Madame Illana (1ère, 2ème et 3ème primaires) on revoit la pyramide alimentaire et un tri des déchets respectueux.

Enfin, c'est l'occasion de s'organiser avec M. Jonathan pour gérer les plantations («D'où viennent les graines?»), les poissons de notre serre et amorcer la mise en place d'un potager pour développer davantage nos cultures.

Pédagogie active, plaisir d'apprendre, lien avec la nature sont des clefs de notre projet pédagogique.

*L'équipe pédagogique
de l'école de Borlon*



DÉCOUVRIR NOS VALLÉES

Découvrir la vallée de l'Ourthe et de l'Aisne sans bruit et sans heurt.



Depuis plusieurs années, les nombreux amateurs de randonnées de notre commune espéraient la rénovation du sentier menant au belvédère de Bomal, dit « de Juzaine ». C'est désormais chose faite.

Depuis le début de cette législature, le Collège communal accorde énormément d'importance à la sécurisation, au balisage et à l'entretien de nos balades. Histoire de privilégier la mobilité douce, l'exercice physique et de mettre en valeur le patrimoine naturel des entités de notre commune, tout en préservant notre environnement. Les fondements du tourisme durable !

En 2020, un montant était inscrit au budget pour la rénovation des escaliers menant au belvédère de Juzaine. Ce fut une entreprise titanesque, vu la situation du lieu et la volonté de ne pas dénaturer la beauté naturelle du site. Grâce au travail du personnel de la Ville, de l'Office du tourisme et de la société Lesage, la randonnée est désormais sécurisée.

L'itinéraire, qui démarre dans le parc de Bomal, au pied du château, en longeant l'Aisne, offre des paysages variés et diversifiés, avec une forêt de feuillus époustouflante. Le promeneur est invité à emprunter notamment une passerelle, un tunnel creusé en pleine roche avec des parties en escaliers, pour enfin, après l'effort, arriver au kiosque et découvrir une

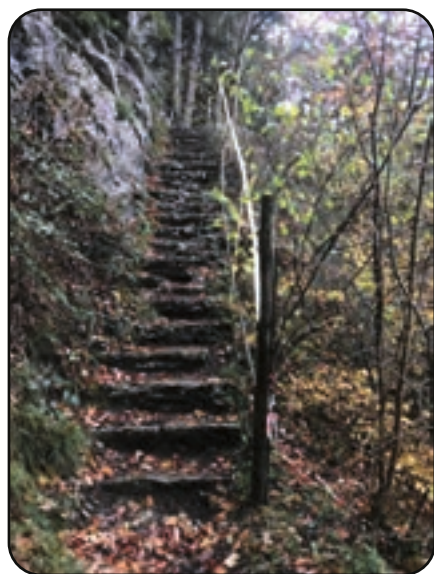
vue imprenable sur la vallée de l'Aisne. Une récompense bien méritée.

Pour que tous les promeneurs puissent profiter de cette balade sans risquer de se rompre les os, il a fallu reconstruire les marches manquantes ainsi que les murs de soutènement et installer de nouvelles rambarde de sécurité pour éviter les chutes dans les talus abrupts.

Avec l'aide d'une entreprise de travail adapté, « Le village liégeois », la société Lesage a brillamment relevé le défi : acheminer les matériaux, deux tonnes et demie de béton, six tonnes de pierres, les rambarde et les outils dans cet endroit escarpé et difficile d'accès.

Merci et chapeau à cette équipe qui va permettre à tous les Durbuysiens et à nos touristes de (re)découvrir un chemin de promenade ancestral !

Pablo Docquier,
Echevin du tourisme.



Le sentier avant rénovation



Le sentier après rénovation

BILAN ET PERSPECTIVES



Ville de Durbuy

Travaux de voiries

BILAN

1. Rue des Aguesses à Petithan.

Il s'agissait de :

- maîtriser les eaux de ruissellement ;
- créer une piste cyclable ;
- aménager un trottoir ;
- placer des éléments de sécurité ;
- poser un nouveau tapis de tarmac.

Les travaux sont terminés et améliorent considérablement le cadre de vie du quartier, dans la continuité de la rue des Zones.



Rue des Aguesses à Petithan

2. Réfection de voiries à Warre.

Suite au remplacement de la conduite d'eau par la S.W.D.E., la Ville a procédé aux travaux de pose de nouveaux filets d'eau et à la réalisation d'un nouveau tapis de tarmac.

Ici aussi les travaux sont terminés et le village de Warre est entièrement rénové. Il reste à étudier les voiries extérieures. Nous y veillerons.

3. Aménagement des zones latérales à Barvaux.

Ce dossier figure dans le PIC 2019-2021 et a pour but d'améliorer la mobilité douce sur le plan de la sécurité. La première partie est réalisée et la seconde phase commencera au retour des bons jours ; de cette manière les riverains pourront passer l'hiver sans les embarras liés aux travaux.

4. Parking de l'OAL à Barvaux.

Ici également les travaux sont terminés, les plantations ayant été réalisées fin novembre. Maintenant le parking est organisé et sécurisé avec un aménagement pour piétons qui relie le centre à la passerelle sur l'Ourthe.

5. Travaux de rénovation de voiries par entreprise.

Au départ, nous avons un budget d'enduisage de 150.000 €. Voici les voiries qui ont fait l'objet de rénovation (« grenailées ») :

- Izier : de la sortie du village jusqu'à Malboutée ;
- Villers : la rue du Coreux ;
- Barvaux : la rue de la Jastrée ;
- Septon : la rue des Longs Bâtis, la rue de la Forge jusqu'à l'entrée de Borlon.

Ensuite, nous avons un marché de reprofilage de voiries (pose de tarmac) de 300.000€. Les voiries réalisées sont les suivantes :

- Heyd : rowe de Rémolet ;
- Bomal : avenue des Bergers (qui sera enduite en 2021) ;
- Borlon : route reliant le village à la ferme du Tige du bois de Gras ;
- Jenneret : de la sortie du village jusqu'à l'entrée de Bende ;
- Bende : Voie romaine, chemin des Houillères ;
- Barvaux : rue Haute Commène, réalisée lors des travaux de la SWDE tant pour les enduisages que pour les reprofilages.



Réfection de voiries à Warre

Les budgets ne sont pas consommés entièrement mais tous les travaux prévus seront terminés au début de l'année prochaine, quand la saison redeviendra favorable à leur bonne exécution.

Pour tous les chantiers, au nom du Collège, je tiens à remercier sincèrement tous les citoyens, riverains et usagers pour leur patience, leur compréhension et leur convivialité pendant la durée de ces travaux.

PERSPECTIVES 2021

1. Dans le cadre du PIC 2019-2021, nous proposons de réaliser les chantiers suivants :

- les travaux des zones latérales à Barvaux (seconde phase) ;
- la route Bomal-Izier (le marché est en cours de finalisation et devrait être adjudgé prochainement) ;
- la rue Saint-Amour à Durbuy. Afin de mieux maîtriser les eaux de ruissellement qui inondent régulièrement le centre de Durbuy, nous collecterons les eaux dans la rue et les enverrons de l'autre côté de la rue Neuve Voie. Nous procéderons aussi à la mise en place de trois éléments de sécurité et au remplacement de la couche de tarmac.
- Village de Jenneret. Dans le cadre de la protection du Néblon, le village sera doté



Bende, la Voie romaine, chemin des Houillères

d'une station d'épuration financée par la SPGE et les travaux de pose d'égouts et de rénovation des voiries (avec pose de filets d'eau) seront réalisés en concertation étroite avec la Commune. En outre, la société distributrice d'eau à Jeneret (CIESAC) procèdera au remplacement de la conduite dans le périmètre du chantier. Tous ces travaux sont repris dans le même dossier et doivent être adjugés dans le courant de l'année 2021. Je tiens à remercier la CIESAC qui profitera de ces travaux pour améliorer son réseau.

2. Dans le cadre d'un appel à projet « Plan habitat permanent » de la Région wallonne, nous espérons réaliser des travaux au chemin des Hérissons afin de relier plus facilement et en sécurité le quartier des Hazalles (Mignéés) à Barvaux. Le subsidie est de 33.000 € et l'estimation est d'environ 160.000 €.

3. Travaux à Wéris.

- L'enclos paroissial et ses escaliers à la rue des Dolmens seront rénovés et subsidiés par le PCDR. Ce chantier sera réalisé dans le courant du printemps 2021 par la société Deumer.

- L'abreuvoir de Wéris sera également rénové en 2021. Ces travaux seront réalisés par entreprise avec participation de la main-d'œuvre communale pour certains postes.

Normalement et logiquement, un budget pour entretenir la rénovation de nos voiries devrait être attribué, mais au moment de rédiger ces quelques lignes le budget communal 2021 n'est pas finalisé.

Chers citoyens, ceci est un bref aperçu du bilan 2020 et des projets 2021 mais je me dois de signaler encore tous les travaux de pose de filets d'eau, de tuyaux et d'aménagements divers réalisés par les ouvriers communaux.

Je saisis l'occasion pour vous présenter mes bons vœux 2021 et pour vous réitérer ma disponibilité pour l'année prochaine.

Prenez soin de vous, ainsi vous prenez soin des autres.

Freddy PAQUET,
Echevin des travaux.



Aménagement des zones latérales à Barvaux, route de Durbuy



Compte tenu de la persistance de la crise sanitaire et de ses impacts sur le monde



économique, le Groupe IDELUX a décidé de réactiver ses mesures de soutien aux TPE et aux indépendants en difficulté, en proposant l'octroi d'un nouveau crédit d'accès simplifié à taux préférentiel.

Ces mesures sont réactivées pour une période allant du 15 novembre au 31 décembre 2020. Ces aides, qui avaient déjà été mises en œuvre lors de la 1ère vague de la crise sanitaire, le 27 mai 2020, ont permis de soutenir plus de 30 TPE et indépendants de la province de Luxembourg, principalement dans le secteur de l'HoReCa.

Info et formulaires à télécharger sur www.investinluxembourg.be

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.



EN CAS D'URGENCE

En cas
d'urgence
médicale,
appelez le

112 
ambulance et pompiers

En cas
d'urgence
nécessitant
une protection,
appelez le

101 
Police

+ SOS



En cas d'idées
suicidaires,
appelez le Centre
de prévention
du suicide au

0800 32 123
7j/7, 24h/24

En cas de violence sexuelle (*adulte ou enfant*),
vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans
le Centre de prise en charge des violences
sexuelles (CPVS) le plus
proche (Bruxelles, Liège, Gand)
ou aux urgences hospitalières
près de chez vous.



DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE

Vous vivez une situation de violence conju-
gale et vous avez besoin de soutien (*en
tant que victime, auteur ou professionnel*).
Appelez la ligne gratuite Ecoute violences
conjugales au

0800 30 030

ou envoyez
un message via le chat sur
ecouteviolencesconjugales.be

Vous craignez d'avoir
des comportements
violents envers votre
partenaire ou vos
enfants ?

Contactez les
professionnels de
Praxis

Vous avez
besoin de parler,
appelez
Télé-Accueil au

107

7j/7, 24h/24

Tchat pour femmes
migrantes, victimes de
violence (*en Français,
Espagnol, Anglais, Soom-
maali, Pulaar, Peul, Fulani,
Bassa, Tigrinya, Amharic,
Soussou-Malinke*)

[www.we-access.eu/fr/
tchattez-avec-nous](http://www.we-access.eu/fr/tchattez-avec-nous)

Vous avez connaissance d'une situation
de violence sur un enfant (*négligence grave,
violence psychologique, physique ou sexuelle*)
appelez l'équipe SOS Enfants de votre
région pour signaler la situation, ou
appelez la ligne Ecoute-Enfants
au

103 pour demander conseil
9h à minuit, 7j/7

Vous avez été
victime de
violence sexuelle,
appelez SOS Viol
(*pour adulte et
adolescent-e*) au

0800 98 100

ou envoyez
un message
via le chat
des CPVS sur
[violencessexuelles.sittoo
net/chat](http://violencessexuelles.sittoo.net/chat)



Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig?
> [Link naar de Nederlandstalige versie](#)



Ouverture 15h/semaine
voir horaires sur le site

DES SIGNES DU ZODIAQUE, DES PETITS BATEAUX ET DES SLIPS...

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous rouvrons nos portes au public. Nous mettons tout en place pour vous accueillir avec toutes les mesures sanitaires demandées.

Pour ce qui est à voir au musée, on prend les mêmes et on recommence ! Afin que chacun profite des deux expositions présentées et, vu le nombre de semaines de fermeture que nous venons de vivre, nous avons décidé de les prolonger jusque fin mars.

« CALONNE – MIREIO – BUCQUOY »

Cette exposition regroupe les œuvres de trois artistes belges inclassables. Jacques Calonne, né à Mons en 1930, musicien, poète, peintre, plus jeune membre de COBRA et ami de Christian Dotremont. Mireille Moreau (1941-2013), alias Mireio, poétesse, artiste pluridisciplinaire, joue avec le temps et la fragilité des éléments. Jan Bucquoy, né à Harelbeke en 1945, est un artiste post-surréaliste, situationniste, scénariste, dessinateur et créateur du musée du slip.

Le rez-de-chaussée est dédié aux univers poétique et mélodieux de Calonne et Mireio.

A l'étage au-dessus c'est le musée du slip qui prend place, attention à ne pas y laisser vos fonds de culottes.

A propos du musée du slip Faites don de votre slip ou culotte déjà porté mais lavé ! Il servira sans doute pour l'un des nouveaux portraits réalisés par Jan Bucquoy. D'ailleurs, il n'y a pas que les anonymes qui font don de leur slip... Nous avons en nos murs des slips de personnalités politiques et artistiques : Pablo Docquier (notre échevin durbuyisien de la culture), Pierre-Yves Dermagne (notre nouveau ministre de l'économie et du travail), Alex Vizorek (humoriste) et Alice On The Roof (chanteuse).

« LES ZODIAQUES » DE MARCEL LUCAS

Début des années 90, Marcel Lucas (artiste belge, 1927-2010) est sollicité pour réaliser une oeuvre sur le thème des zodiaques. Il lit des livres sur le sujet qui vont lui révéler un monde possible de formes et couleurs, de

compositions pour traduire la complexité des caractères et des tons (bruns pour la terre, bleus pour l'air, rouges pour le feu, verts pour l'eau) liés à chaque signe du zodiaque. Naissent de cette découverte trois séries des douze signes du zodiaque qui seront exposées à Durbuy.

Mesures obligatoires pour visiter le musée :

- la visite du musée se fait, prioritairement, sur réservation par mail ou par téléphone,
- le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est à votre disposition,
- les espaces communs, les toilettes ainsi que les objets (rampes, clinches...) touchés par le public sont désinfectés chaque jour.

Des questions ? Vous avez des questions sur les démarches à effectuer pour venir au musée. Faites-le : par téléphone 086/43.47.95, par mail mamcd@durbuy.be, par Facebook sur notre page « musée d'art moderne et contemporain de Durbuy »

Malgré ces mesures restrictives, nous sommes ravis de vous revoir et espérons que la culture restera toujours une source d'épanouissement et de plaisir pour nos visiteurs.



LE CENTRE CULTUREL

À l'heure d'envisager ces derniers jours de 2020, il est difficile de ne pas repenser à toutes ces incertitudes nées ces derniers mois et avec lesquelles nous continuons à cohabiter.

En tant que Centre culturel, notre volonté est de nous projeter en 2021 en tenant pour acquis qu'elles feront encore partie de notre quotidien pour un moment, d'une manière ou d'une autre. Ce sera donc à nous d'être créatifs en réinventant la manière dont la culture pourra venir à vous.

Vous nous manquez ! On espère vous revoir vite, car quand elle ne se vit plus que chacun chez soi, sans échange, sans sourire ou émotions partagées, la culture commence à avoir un petit goût d'inachevé.

Prenez soin de vous.

François Mawet,

Directeur du Centre culturel de Durbuy.

AGENDA DE NOS ACTIVITÉS

Mer. 27 janvier / Cinéma / L'extraordinaire voyage de Marona / Salle Mathieu de Geer / Dessin animé d'Anca Damian, Roumanie/France/ Belgique, 2019 / Dès 7 ans / 1h32 PAF : 3€/pers.
Infos et réservation : 086/219.871 / resa@ccdurbuy.be



Marona vient d'être renversée par une voiture. La chienne est étendue sur la chaussée et elle se remémore sa vie. Fille d'un dogue à pedigree et d'une chienne de rue, Marona s'appelle d'abord Neuf, car elle a été précédée par huit autres chiots dans la portée. Encore toute petite, elle est abandonnée. Elle connaîtra pourtant trois humains dans sa vie. Manole, un acrobate, lui fera connaître la vie de saltimbanque; Istvan, un colosse au grand cœur, lui confiera la surveillance d'un chantier, avant de la prendre chez lui; enfin, Solange, une petite fille, aura un peu de mal à faire accepter Marona au sein de sa famille.

Ven. 5 février - 20h / Concert / Concert Militaire / Salle Mathieu de Geer PAF : prévente 15€ / Sur place 20€ / Article 27
Réservation indispensable : 086/219.871 / resa@ccdurbuy.be

A l'initiative de la Ville de Durbuy et du 3ème Elément médical d'intervention au profit de l'Épicerie sociale des Marais à Barvaux.



Mer. 10 février / Cinéma / Ma folle semaine avec Tess / Salle Mathieu de Geer Film de Steven Wouterlood, Version Fr (sous-titré NL), France, 2019 / Dès 9 ans / 1h23 PAF : 3€/pers.
Infos et réservation : 086/219.871 / resa@ccdurbuy.be

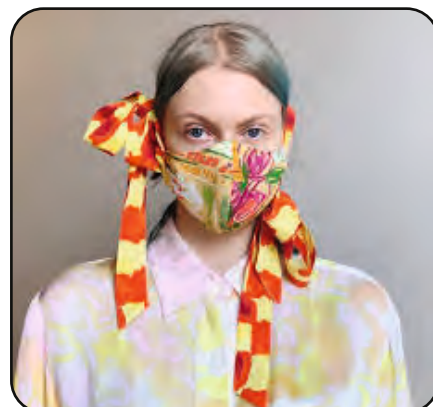


Sam, onze ans, passe ses vacances en famille sur l'île de Terschelling au nord des Pays-Bas. Il est à l'âge où l'on commence à se poser des questions, et il se demande s'il ne devra pas un jour affronter la solitude, car tout le monde est mortel, notamment ses parents et sa famille ! Mais heureusement l'aventure est au coin de la rue (ou de l'île !) et il croise Tess, une charmante jeune fille assez mystérieuse, qui l'entraîne dans une étrange histoire... Que de choses peuvent arriver en 7 jours...

Du 13 au 28 fév. / Exposition participative / Bas les masques / Maison Legros
Entrée gratuite
Horaire : du mardi au dimanche : 14h - 17h

Le masque, destiné à dissimuler, représenter ou imiter un visage, assure de nombreuses fonctions, variables selon les lieux et l'époque.

Simple divertissement ou associé à un rite, œuvre d'art ou produit normalisé, il se retrouve sur tous les continents. Le masque, même lorsqu'il n'y exerce pas son rôle



principal, constitue lui-même une œuvre d'art en tant qu'il est fait de recherches formelles.

Dim. 14 mars - 14h / Tournoi / « Paroles 2021 » / Salle Mathieu de Geer PAF : 3€/pers. / -18 ans entrée gratuite
Réservation indispensable : 086/219.871 / resa@ccdurbuy.be

Pour les jeunes amoureux de la langue française ! Une occasion unique de s'affronter amicalement dans un tournoi d'interprétation de textes de qualité. Un bel exercice de scène et de mémoire ! Un spectacle familial à ne pas manquer !

Deux concours en une seule séance : l'un pour les élèves de l'enseignement primaire, l'autre pour ceux du secondaire.

FESTIVAL « TOUT P'TIT FESTIVAL »

Dim. 21 mars - 10h / Animation / Atelier « Plic-Ploc » / Maison Legros PAF : 3€/pers - Max 10 couples parent-bébé / De 9 mois à 4 ans - 45 min
Réservation indispensable : 086/219.871 / resa@ccdurbuy.be

Ohé ! Du matelot !

Voici un atelier pour jouer avec des gouttes d'eau, des bulles et un petit ruisseau. Et si on faisait flotter un glaçon sous une pluie d'arrosoirs.

Plic, ploc... Écoutons le son des vagues et le chant de la rivière qui coule. Barbotons un bon moment ensemble !

Mer. 24 mars - 14h / Théâtre / L'éveil du petit dragon / Maison Legros Par la Cie « Semences d'art » PAF : prévente 5€ / sur place 6€ / De 2 mois à 7 ans
Réservation indispensable : 086/219.871 / resa@ccdurbuy.be

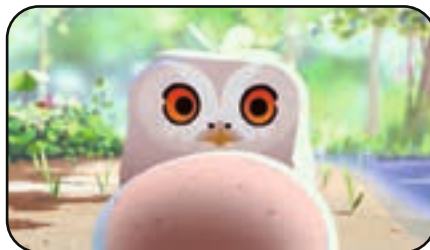
Un petit dragon ne parvient pas à s'endormir... Et quand il ne dort pas, il a très envie de douceurs sucrées. Alors il erre dans les châteaux des alentours, en quête



de réjouissances gourmandes...

Et s'il rencontrait un preux petit chevalier ?
Que se passerait-il ? Et surtout arrivera-t-il
enfin à trouver le sommeil ?

Mer. 31 mars - 14h / Cinéma / L'odyssée de
Choum / Salle Mathieu de Geer
Un programme de courts métrages de Julien
Bisaro, Sonja Rohleder et Carol Freeman,
2019 / Dès 2.5 ans / 40 min.
PAF : 3€/ pers.
Infos et réservation : 086/219.871



Alors qu'une tempête éclate, l'œuf de la
petite chouette Choum éclot, dans son nid,
situé au creux d'un arbre. Avant même de
sortir de son œuf, elle entrevoit un écureuil
qu'elle pense être sa maman. L'écureuil fuit,
l'arbre s'écroule.

Voici Choum et le second œuf de la nichée au
cœur du bayou de Louisiane. En quête d'une
maman, elle découvre et s'enthousiasme de
tout avec un intérêt émouvant : les vesses-

de-loup, une goutte d'eau, les animaux de
la forêt. Nous la suivons pas-à-pas dans un
voyage grandiose, toujours en douceur, en
émotion et en tendresse.

**Programme complet
du « Tout p'tit festival »
sur : www.mcfa.marche.be**

A VENIR...

Mar. 30 mars - 20h / Cinéma / Green Book /
Salle Mathieu de Geer / VO sous-titré Fr
Sam. 17 avril - 20h/ Théâtre/ Je ne suis
pas pressé mais c'est urgent / Salle Mathieu
de Geer / avec Didier Boclinville et Audrey
Devos

COVID-19

Nous mettons tout en œuvre pour vous
accueillir dans le respect des normes
sanitaires en vigueur. Suivant l'évolution
de la crise, notre programmation pourrait
être soumise à des modifications ou des
annulations dont vous serez avertis via nos
différents canaux d'information.

Centre Culturel
de Durbuy



Infos et réservations : 086/219.871 et resa@ccdurbuy.be

Billetterie : mardi 14h à 18h, mercredi 9h à 12h et 14h à 17h,
jeudi et vendredi 14h à 17h.

Facebook : Centre culturel de Durbuy asbl Site internet : ccdurbuy.be

L'écriture n'est pas un don !



*Vous éprouvez des difficultés pour
rédiger vos lettres de motivation,
votre C.V. ou un courrier ?*

*Vous souhaiteriez de l'aide pour écrire vos formulaires
administratifs ou recevoir des conseils ?*

*Pas de souci... L'écrivain public est là pour vous aider.
Son service est gratuit et strictement confidentiel.*

**L'écrivain public se tient à votre disposition tous les mercredis de
10 à 12 heures dans l'ancienne Maison communale à Barvaux.**



Hotel | Restaurant | Wellness



Azur en Ardenne

www.azurenardenne.be - 086 21 94.00

MAISON COUNASSE



www.maisoncounasse.be




Hotton Barvaux s/O Ferrières



BARVAUX et HOTTON : Lu-Je, Sa-Di 8h à 19h, Ve 8h à 20h
FERRIERES : Lu-Sa 8h00 à 19h, Di 8h à 18h00



VETOPLUS

086 / 66 71 71 ◀ 0471 / 71 71 71

Consultations sur RDV
Lundi au vendredi 8h-19h
Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy, 66 ▶ 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be ▶ Email : info@vetoplus.be

MENUISERIE GENERALE







39, Tour **086 21 21 01**
6941 Durbuy Fax 086 21 40 59



New Swift

Venez la découvrir chez moi !
#TheSwiftList



Follow us via Suzuki Belux  

Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS sprl
Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy T. **086-214-777** - F. 086 322 684
E-mail : brisbois.barvaux@deal-net.com



115 - 132g/km 5,1 - 6,0l/100km www.suzuki.be

Noël & Fils sprl
Entreprise de Peinture

Peintures intérieures et extérieures
Tapissage - Couvre-sols - Faux-plafonds - Cloisons
Façades - Chalets - Décoration - Lasure - Céruse - Patine

www.noel-peinture.be

Rue des Ardennes, 26 - 6941 Bomal s/O
0477/476 039 - peinture.noel@gmail.com




Luc Tasia & Fils s.a.

Entreprise générale de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. **086/32 21 03**
www.luctasia.be

info&luctasia.be
Rue Grande Ennelle 104 - 6940 DURBUY

SPÉCIALISTE DES COURS EN TARMAC

- PAVAGE • LOTISSEMENTS •
- ÉGOUTTAGE • CANALISATIONS • ÉPURATION •
- VOIRIES FORESTIÈRES • ...

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS



PALANGE SRL

Rue Joseph Bovy, 3 • 4190 FERRIERES
086/38.84.53 • info@entreprisepalange.be

AU FIL DES CONSEILS

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE

M. Arnaud Delzandre (Liste du Bourgmestre) a été installé en qualité de président du Conseil de l'action sociale, devenant de facto membre du Collège communal. En cette qualité, il a donc prêté le serment d'usage.

Vu la nécessité de procéder à un marché public pour l'étude et la mise en œuvre d'une solution de gestion intelligente des parkings de Durbuy-Vieille-Ville, le Conseil a pris une décision en ce sens. L'intercommunale Idélux projets publics sera consultée à cette fin. Par gestion intelligente, on entend un système de comptage des entrées et sorties, pour pouvoir afficher en temps réel le nombre de places disponibles dans les différents parkings.

Une circulaire ministérielle du Gouvernement wallon impose aux conseils communaux d'établir un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale. Ce rapport contient également la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats. Ce rapport doit être transmis au Gouvernement wallon au plus tard pour le 30 septembre de chaque année. Le rapport relatif à Durbuy précise que seuls les membres du Collège communal perçoivent une rémunération du fait de l'exercice de leur mandat ; que seuls les membres du Conseil communal, de la Commission des travaux, de la Commission des déchets, de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité, à l'exception des membres du Collège communal, perçoivent des jetons de présence lorsqu'il siègent dans ces instances ; qu'aucun avantage en nature n'est alloué par l'Administration communale aux mandataires et personnes non élues siégeant au sein des instances de la Commune ou désignées par celle-ci pour siéger au sein d'autres organismes. Le Conseil a approuvé le rapport transmis au Gouvernement wallon.

Le Département wallon de la mobilité a lancé un appel à projet « Communes pilotes Wallonie cyclable ». Des travaux sont en cours à Barvaux, route de Durbuy, pour créer ou réaménager une voie lente entre Charotte et la Voie Michel. Cet appel

à projet permettrait d'introduire une demande de subsides pour réaménager en piste cyclable le tronçon suivant, soit entre la Voie Michel et la rue des Zones à Petit-Han. Ces travaux (qui sont conditionnés à l'obtention des subsides) doivent être confiés à une entreprise, sur base d'un cahier des charges que les services communaux ne peuvent réaliser. Il faut donc désigner un auteur de projet, et le Conseil a approuvé le cahier des charges établi à cet effet.

Le Conseil a marqué son accord sur un projet de convention de partenariat entre le Plan de cohésion sociale (PCS) et l'Asbl Forum de la mobilité, ayant pour objet d'assurer les transports spécifiques (PMR, personnes âgées...) nécessaires dans le cadre des activités du PCS.

Le Conseil a visé le rapport d'activités, les comptes et bilans 2019 et le budget 2020 de l'Atelier environnement, actant que la subvention communale a été utilisée aux fins auxquelles elle a été octroyée. C'est pourquoi il a approuvé le versement du subside de 199.874,05 € inscrit au budget communal 2020.

Il y a lieu, dans le cadre du Plan de cohésion sociale 2020-2025, de mettre en place une commission d'accompagnement chargée de l'échange d'informations entre les différents partenaires du plan, de l'impulsion d'une réflexion sur le développement et l'amélioration du plan, du suivi de la réalisation des actions du plan et de l'examen de l'évaluation du plan. Il appartient au Conseil communal de désigner le président de cette commission, chaque groupe politique non représenté dans le pacte de majorité ayant droit à un observateur. M. Pablo Docquier est désigné en qualité de Président de la commission, les membres observateurs étant MM. Fabrice Olivier pour le groupe CommUne Passion, et Eric Jurdant pour le groupe Ecolo.

La Ville de Durbuy est affiliée à l'intercommunale ORES Assets, dont l'assemblée générale a approuvé la prorogation du terme statutaire jusqu'en 2045. Cette prorogation devrait permettre à ORES Assets et à ses actionnaires, dont les intercommunales de financement, d'assurer le financement de leurs investissements, mais également de donner une perspective professionnelle de long terme aux 2.300 agents de la société. Durbuy devait encore renouveler son affiliation à l'intercommunale, ce qui a été fait, et ce jusqu'en 2045.

En avril dernier, la société ORES a fait une offre pour le remplacement de 265 luminaires LED dans diverses rues du territoire de Durbuy, et ce dans le cadre de

son programme général de remplacement permettant une modernisation du parc d'éclairage public en 10 ans, pour le montant de 101.369,65 € HTVA. Ces travaux permettront de réaliser une économie annuelle sur les factures de consommation d'électricité, évaluée par ORES au montant de 8.348 € hors TVA. Pour financer sa part, estimée à 55.264,65 € HTVA, la Ville de Durbuy pourra bénéficier des modalités de financement reprises dans la convention et transcrites dans le bon de commande. Le Conseil marque donc son accord sur cette offre, décidant d'adhérer au financement proposé par Soflux (l'intercommunale de financement pour la Province de Luxembourg), et d'autoriser ORES à envoyer une copie de la facture à Soflux.

Le décompte final du marché « Entretien voiries agricoles 2011- Lot 3 Morville » a été approuvé pour un montant de 79.989,90 € TVAC. Approbation également pour le marché (non encore réalisé) « Voiries agricoles 2016 - Wéris », estimé à 157.115,00 € HTVA. Une partie des coûts est subsidiée par Service public de Wallonie (intervention estimée à 114.065,49 €). M. Jurdant (Ecolo) a émis un vote défavorable. Le décompte final des travaux de réfection du mur de soutènement au chemin des Mines à Tohogne a été approuvé, au montant de € 155.129,19 €.

Les actuels contrats de collecte en porte-à-porte du papier-carton passés avec les sociétés SUEZ et DURECO viennent à échéance le 31 décembre 2020. L'intercommunale Idélux Environnement a informé les communes des nouvelles modalités d'organisation de ce service. Vu que toute commune associée peut confier directement à Idélux des prestations de services sans application de la loi sur les marchés publics, et comme l'intercommunale assure une gestion intégrée, multifilière et durable des déchets, lui permettant d'avoir une meilleure maîtrise de la collecte avec pour objectifs de sécuriser les filières de recyclage/valorisation et optimiser les outils de traitement, le Conseil a décidé d'organiser dès 2021 la collecte en porte-à-porte via Idélux Environnement et de retenir la fréquence de collecte suivante : une fois par deux mois pour l'ensemble du territoire communal. Idélux Environnement peut sous-traiter pour assurer ce service.

Le Conseil a approuvé divers cahiers des charges relatifs à l'équipement du service des travaux : l'achat d'une camionnette double essieu (estimation de 33.057,85 € HTVA), ou (selon les offres reçues) d'une camionnette simple essieu (33.057,85 € HTVA) et d'un véhicule utilitaire (10.743,80 € HTVA).

Vu la nécessité de réaménager la place Basse Sauvenière à Barvaux, travaux qui doivent être confiés à une entreprise sur base d'un cahier des charges que les services communaux ne peuvent réaliser, il faut désigner un auteur de projet pour ce dossier. Le cahier des charges établi à cet effet a été approuvé. Il est notamment question d'y installer une plaine de jeux et de rendre la place plus présentable esthétiquement parlant.

Une opération pilote est menée en collaboration avec le Fonds du logement wallon des familles nombreuses (FWLFN) en vue de construire 10 logements destinés à être mis en location à titre principal à des habitants en provenance de zones d'habitat permanent. Ces logements seront érigés par le FWLFN sur des terrains communaux (Régie foncière) d'une superficie de 37,01 ares sis route de Hottemme au lieu-dit « Derrière le Thier ». Il y a donc lieu d'accorder au FWLFN un droit réel d'emphytéose sur les biens concernés par l'opération. Le Conseil a donc décidé d'accorder ce droit pour une durée de 66 ans, moyennant le paiement d'un canon annuel d'un euro. Le projet est financé conjointement par le Fonds et par la Ville.

Vu la vitesse excessive des véhicules entrant dans l'agglomération de Heyd, par El Cwène, en venant de Morville, malgré la présence du signal F1a, il convient de matérialiser cette entrée d'agglomération par des marquages au sol. C'est pourquoi il est décidé de créer à cet endroit une chicane constituée d'une zone d'évitement trapézoïdale d'une longueur de 5 m et réduisant la largeur de la chaussée à 3,5 mètres du côté des immeubles à numérotation impaire ainsi que du côté des immeubles à numérotation paire, 15 mètres au-delà. Cette mesure sera matérialisée par des lignes parallèles obliques de couleur blanche.

En fin de séance, M. Eric Jurdant (Ecolo) et Mme Laurence le Bussy (CommUne Passion) ont souhaité poser des questions d'actualité. M. Jurdant s'interrogeait sur

les raisons de la fermeture actuelle de l'aire d'accueil pour motor-homes à Barvaux. Le bourgmestre a répondu que des actes de vandalisme s'y sont produits et que force est de constater que l'aire est fréquentée par des gens du voyage qui font peur aux usagers ordinaires. L'absence de surveillance du site est le problème de fond de cette aire. Le Collège est actuellement en contact avec la société Camping car park qui pourrait reprendre la gestion de l'aire sur des bases professionnelles.

M. Jurdant sollicite ensuite des informations sur la pollution survenue le 1er août 2020 au ruisseau de Vieux Fourneau. Le bourgmestre a expliqué qu'il s'agissait d'une pollution mineure accidentelle, trouvant son origine dans le camping de Grand Bru : un rejet d'eaux usées qui ne serait pas en lien avec la fosse septique (régulièrement vidangée par une entreprise locale) mais avec une ouverture du bouchon. Le bourgmestre apporte des précisions sur la situation du camping : sa fermeture avait été décidée par ordonnance de police (en date du 11 août 2020) mais il ne l'a finalement pas mise à exécution suite à une visite des lieux par la police ayant constaté la bonne évolution de ce camping. Une réunion de toutes les parties a eu lieu sur place en août. L'exploitant est tenu d'installer une station d'épuration, et pour lui mettre la pression, il a été décidé que la fermeture du camping interviendrait de toute façon au 1er octobre 2020.

Enfin, sur interpellation de Mme le Bussy, plusieurs démarches seront accomplies par le Collège : solliciter un déplacement de la limite d'agglomération en vue de ralentir la vitesse des véhicules sur la route de Houmart vers Verlaine (chemin de Monchenioule), cette voirie étant très fréquentée par les promeneurs ; solliciter l'avis de la police sur l'intérêt d'une inversion du sens unique au Vieux Chemin de Petit-Han à Barvaux ; intervenir à nouveau auprès de la Région wallonne pour limiter la vitesse à 50 km/h entre le Domaine de la rose blanche et la barrière de Petithan.


SÉANCE DU 26 OCTOBRE

Le Conseil a pris connaissance du rapport des PV de vérification de la situation de la caisse communale au 31 mars et au 30 juin 2020. Il a également visé le rapport d'activités, le bilan 2019 et le budget 2020 de l'asbl Géopark Famenne-Ardenne. Actant que la subvention communale a été utilisée aux fins auxquelles elle a été octroyée, il approuve le versement du subside d'un montant de 10.000 € inscrit au budget communal 2020.

Le règlement de police sur les hébergements touristiques a été modifié. Il prévoyait que la personne relais devait résider sur place ou à moins de 300 mètres de l'hébergement touristique, ce qui est jugé trop restrictif. La modification prévoit que la personne relais doit résider sur place ou à une distance permettant d'être sur place dans un délai raisonnable (maximum 15 minutes).

L'Administration générale de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles sollicite l'adhésion des communes au nouvel accord-cadre (avril 2021-2025) de fourniture de livres. Considérant l'intérêt d'adhérer à ce système qui permet de ne pas passer de marché public et de bénéficier de conditions avantageuses (ristournes) auprès d'au minimum 6 librairies par province, le Conseil a décidé de manifester l'intérêt de Durbuy à l'adhésion à cet accord-cadre. La décision d'adhésion sera soumise au Conseil à sa prochaine séance.


M. et Mme Tassigny ont introduit une demande de permis d'urbanisation portant sur l'aménagement d'un lotissement et de sa voie d'accès, sur des terrains situés en face de l'entrée de la rue de l'Industrie à Barvaux. Ce permis implique des questions de voirie sur lesquelles il appartient au Conseil de se prononcer. Une enquête publique a été organisée, à la suite de laquelle une remarque orale a été émise, attirant l'attention sur divers points comme la gestion du carrefour entre la nouvelle voirie, la route de Marche, la rue de l'Industrie et le chemin vicinal.



DURBUY

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

13, Basse-Cour - 6940-Durbuy
courriel : ccca@durbuy.be
internet : [ccca-durbuy](http://ccca-durbuy.be)



« Ce Conseil permet la participation des Aînés à la vie communale. »

Il peut émettre des recommandations sur les questions d'intérêt communal et promouvoir des actions.

Nous sommes à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter grâce aux liens et adresses ci-contre afin de nous faire part de vos réflexions, de vos avis, de vos idées.

Notre échevine, Véronique Bailhazard, nous soutient avec beaucoup de bienveillance.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rendre sur notre site internet.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE

Ces observations portent également sur l'ampleur du projet de permis d'urbanisation au sens large, volet qui sera étudié par le Collège. Pour ce qui est de la voirie, le Conseil a adopté le projet prévoyant la création d'une nouvelle voirie pour une superficie de 2.973 m², qui sera rétrocédée à terme dans le domaine public.

Il a été décidé de contracter les emprunts prévus au budget 2020 afin de couvrir les dépenses extraordinaires. Le Collège communal est chargé de l'exécution de la décision, en consultant au minimum trois sociétés.

En juin, le Conseil a décidé l'intégration de la crèche « Les Tamarins » (installée à l'ancien couvent des Oblats) au sein de l'administration communale avec l'adoption des barèmes RGB D2 et D3 « personnel de soins ». Dans un souci de cohérence, d'unité de gestion et de politique globale de la petite enfance au sein de la commune, le Conseil a décidé de fusionner l'asbl Maison communale d'accueil de l'enfance « Les Libellules » et de la Halte accueil communale « L'Alouette » au 1er janvier 2021 pour créer la crèche « Les Libellules », dont la gestion sera communale.

M. Roch Kersten, conseiller communal du groupe CommUne Passion, a proposé une motion relative au maintien d'un distributeur de billets à Bomal. Pour rappel, le distributeur existant a été supprimé suite à la fusion des agences Axa de Bomal et Barvaux. Or, Bomal est un village très actif. Citons la petite batte, les compétitions sportives, les activités annuelles (la foire Saint-Martin, Flammes, le Durbuy Rock festival, les fêtes du Beaujolais etc.), outre les écoles et les nombreux commerces. Cela impacte les habitants de Bomal mais aussi des alentours. Pour accéder à un distributeur, il faut se rendre à Barvaux, Durbuy, Hotton, ou Werbomont. Cela implique une augmentation de trafic, un manque à gagner pour les commerces et activités de Bomal et un handicap pour les personnes âgées, isolées, précarisées. Par la motion, la Ville de Durbuy demande donc de maintenir dans les villages ruraux des services de proximité permettant à chaque citoyen de gérer sa vie économique sans détruire sa vie sociale, d'adapter et de mettre en application l'obligation de la mise à disposition de distributeurs de billets dans certains villages via Bpost (service public), un distributeur par commune n'étant pas suffisant, et d'étudier toutes les solutions juridiquement possibles pour trouver des alternatives, notamment le cash-back dans les magasins, le partage des frais d'installation et de fonctionnement des distributeurs par les banques, la réduction des taxes sur les distributeurs, l'installation de distributeurs de billets dans les commerces moyennant compensation etc. Cette motion sera envoyée au Gouvernement régional et au Gouvernement fédéral.

Une modification au budget 2020 du CPAS est approuvée. Ce budget s'équilibre dorénavant à 6.813.469,02 € à l'ordinaire et à 433.933,46 € à l'extraordinaire. Dans la foulée, le budget 2021 du CPAS est approuvé. Il s'équilibre à 6.716.032,60 € à l'ordinaire et à 404.933,46 € à l'extraordinaire, l'intervention communale étant de 1.800.000 €.

M. Arnaud Delzandre (Liste du Bourgmestre) étant devenu président du CPAS, il doit être remplacé pour siéger au Conseil de police. Le Conseil communal a procédé à l'élection de M. Josy Marot comme membre de ce Conseil de police et de Mme Natalie Burnotte comme suppléante.

La Ville doit régulièrement organiser des marchés de services pour certaines expertises dans des domaines particuliers comme la performance énergétique des bâtiments ou les technologies de l'information. Le personnel communal n'ayant pas les compétences pour rédiger des cahiers des charges pour ce type de marchés, le Conseil a décidé d'adhérer à la centrale d'achat d'Idelux Projets publics, adoptant la convention proposée.

Le Conseil a visé le rapport d'activités, les comptes 2019 et le budget 2020 de l'asbl Lire au fil de l'Ourthe. Actant que la subvention communale a été utilisée aux fins auxquelles elle a été octroyée, il approuve le versement du subside d'un montant de 1.500 € inscrit au budget communal 2020.

Le subside « Solidarité » de 2.500 € inscrit au budget 2020 est réparti entre les associations Resto solidaire (400 €), La Maison Source (500 €), Aide au Tiers-monde (400 €), Indah Rwanda (aide à la scolarité, 300 €), SOS Faim (500 €) et Des Moulins et des Hommes (400 €).

La taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, exercice 2021, reste fixée au taux de 8 %. M. Fabrice Olivier (CommUne Passion) a émis un vote négatif. Les centimes additionnels au précompte immobilier, eux, restent fixés à 2.600. Ont voté contre MM. André Tassigny (Liste du Bourgmestre) et Fabrice Olivier (Commune Passion).

Diverses taxes sont approuvées. La taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte est inchangée, le taux de base étant de 135 € pour les isolés et 200 € pour les ménages, à raison d'une vidange de conteneur par quinzaine, toute vidange supplémentaire entraînant un supplément de 5 €. La taxe est adoptée majorité (13 voix) contre opposition (6 voix).

Même vote concernant la redevance pour la gestion des déchets déposés à l'îlot à conteneurs enterrés de Durbuy-Vieille-Ville, qui n'est pas modifiée : 2,50 € par ouverture

de tiroir des conteneurs des déchets organiques ou résiduels, 1 € par ouverture de tiroir des conteneurs des déchets PMC et papiers-cartons.

Le règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs, inchangé, est adopté à l'unanimité. Citons 5 € pour les cartes d'identité, les passeports, les permis de conduire, 20 € pour les carnets de mariage, 1,50 € pour tout autre document ou certificat.

Une convention projet-pilote de soutien aux services locaux de transport à la demande (FlexiTEC) lie le TEC et la Commune depuis 2014. Le Conseil a approuvé son renouvellement pour 2021.

En septembre, décision a été prise de confier à Idélux Projets publics la mise en œuvre d'une infrastructure de parkings intelligents à Durbuy-Vieille-Ville. Idélux a ainsi soumis un cahier spécial des charges pour ce marché de services, pour un montant estimé à 320.000 € HTVA. Le marché est divisé en tranches. La première tranche ferme concerne les parkings Pré Georis et Passerelle, pour un montant de 170.000 € HTVA. Suivront 4 tranches conditionnelles pour le parking Philippart, les 5 parkings du centre, le parking Avenue de Loncin, et enfin les panneaux d'affichage full LED. La Ville n'est engagée que pour la première tranche ferme. La dépense est inscrite au budget extraordinaire. Le Conseil a approuvé ce cahier des charges.

A Durbuy toujours, vu le nouvel éclairage public sur l'espace de l'ancien minigolf, deux anciens luminaires seront déplacés vers la rue des Récollets. Le devis d'ORES, d'un montant de 506,19 € HTVA, a été approuvé.

La société Icaresse, de Coxyde, a introduit une demande de permis d'urbanisation portant sur l'aménagement d'un lotissement rue du Chêne à la Mouche à Septon. Ce permis implique des questions de voirie sur lesquelles il appartient au Conseil de se prononcer. Une enquête publique a été organisée, entraînant une vingtaine de réclamations portant sur le principe de l'élargissement de la voirie et sur les nuisances et dégradations du cadre de vie qu'occasionnerait le lotissement. Ces observations portent également sur l'ampleur du projet de permis d'urbanisation au sens large, volet qui sera étudié par le Collège. Pour ce qui est de la voirie proprement dite, il ne s'agit pas d'un élargissement mais d'une modification de l'alignement correspondant à la limite entre domaines public et privé. Le Conseil a donc adopté le projet prévoyant la modification de l'alignement pour une superficie de 279 m² à incorporer dans la voirie communale vicinale.

Le Collège a autorisé l'installation, sur la place Basse Sauvenière à Barvaux,

du « Chalet des délices » (lacquemants, croustillons, gaufres) du 7 décembre au 15 janvier. Cette activité pourra en effet contribuer, dans une période sanitaire morose, à améliorer l'esprit festif de la fin d'année. Le Conseil a fixé la redevance d'occupation des lieux à 3 € par mètre courant et par jour, soit 570 € pour la période, consommations d'eau et électricité non comprises.

Lors de terrassements et déplacements de terres de grand volume, la Commune est tenue de faire réaliser des prélèvements et analyses des sols et des terres concernés, et d'établir un rapport de qualité des terres à présenter à l'autorité compétente chargée de la certification du contrôle de la qualité et du suivi de la gestion des terres. Le Conseil a donc approuvé un cahier des charges pour la désignation d'un prestataire de services. Le marché sera conclu pour une durée de 2 ans, le coût étant estimé à 3.000 € par dossier.

Vu la situation sanitaire, la traditionnelle réception du personnel communal n'aura pas lieu. Il est donc décidé, à la place, d'octroyer des chèques-commerces pour une valeur de 20 € et un pack de chocolats de Clairval à chaque membre du personnel de la Ville et du CPAS ainsi qu'aux enseignants et au personnel des asbl paracomunales.

La Province de Luxembourg a créé un Fonds d'impulsion communal prévoyant pour chacune des 44 communes luxembourgeoises une aide de 25.000 euros, de même que le subventionnement de projets portés collectivement par plusieurs communes. Une enveloppe de 580.000 euros par arrondissement administratif est prévue à cet effet. L'asbl Pays de Famenne regroupe 6 communes, dont 4 de la province (Durbuy, Hotton, Marche et Nassogne). Les travaux de perfectionnement de leur réseau cyclable pourraient être financés par ce fonds d'impulsion. Pour Durbuy, il s'agirait de la

suite du chemin du Hoptai, du prolongement du Bois du Chapli et de la connexion RAVeL Ciney-Ourthe à Borlon. Le Conseil a décidé de désigner l'asbl Pays de Famenne comme pouvoir adjudicateur dans ce dossier et de prendre en charge la partie non subsidiée des travaux (50 %) à réaliser sur le territoire de Durbuy et, pour réaliser ces travaux, d'octroyer à l'asbl une avance de fonds correspondant au montant de ces travaux.

En fin de séance, des questions d'actualité ont été posées. Mme le Bussy (CommUne Passion) a demandé des précisions sur le projet « Bois-énergie » que l'asbl Atelier environnement compte développer. Elle attire l'attention sur le risque de concurrence avec le secteur privé et sur l'implication éventuelle de cette nouvelle activité sur la subsidiation des agents de l'Atelier, avec le risque de sortir du champ de la subsidiation. L'échevin Freddy Paquet explique que l'asbl va se transformer en association à finalité sociale (elle est en attente d'agrément par la Région wallonne), ce qui permettra la réalisation de cette activité nouvelle. L'objectif est de valoriser notamment les sous-produits du bois, largement non exploités, et de remettre des personnes à l'emploi.

M. Eric Jurdant (Ecolo) déplore la personnalisation du bulletin communal consacré au Covid-19, alors qu'il faudrait mettre en évidence le travail d'une équipe, l'importance du collectif et l'aspect social de la crise. Le bourgmestre répond que le message social est bien présent dans le dernier bulletin et qu'il se doit, en sa qualité de bourgmestre, chargé de l'exécution des lois et arrêtés des autorités gouvernementales et responsable de la sécurité et de la santé publique sur le territoire communal, de rappeler à la population les règles à respecter ; il ajoute qu'il ne caresse pas les gens dans le sens du poil et qu'il ne s'agit donc pas d'électorisme.

Mme Corinne Destrée-Laffut (CommUne Passion) déplore le non-respect des consignes (bulle familiale) dans les gîtes et sur les chemins de promenade, cette situation étant le fait des touristes. Le bourgmestre invite les conseillers à lui signaler les cas problématiques, afin qu'il puisse demander à la police d'intervenir.



Grâce à « Mon DOSSIER », vous pouvez :

- vérifier vos informations au registre national ;
- signaler des erreurs ;
- communiquer vos données de contact ;
- prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois ;
- télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population ;
- télécharger ou imprimer gratuitement des actes d'état civil qui ont été établis après le 31 mars 2019.

Comment cela fonctionne ?

Pour accéder à l'application « Mon DOSSIER », vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouvez la dernière version du logiciel pour votre lecteur de carte sur ce lien : <https://eid.belgium.be/fr>.

Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de « Mon DOSSIER » en suivant ce lien : <https://mondossier.rrn.fgov.be/>.

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au registre national.

Pour de plus amples informations concernant l'application « Mon DOSSIER », veuillez vous adresser au helpdesk de la Direction générale Institutions et Population : 02 518 21 16 - helpdesk.belpic@rrn.fgov.be



VIRUS, MALADIES ET ÉPIDÉMIES, LE QUOTIDIEN DE NOS AÏEUX

L'année 2020 restera marquée par la pandémie de Covid 19, qui nous aura brutalement rappelé que virus, microbes, maladies et épidémies ont toujours fait partie du quotidien de nos aïeux, qui n'avaient bien souvent que la prière et les remèdes de charlatans pour combattre ces fléaux.



Un lépreux. Miniature de la Règle des Soeurs de l'Hôpital N.-D. de Tournai, 14e siècle.

Autrefois, la mauvaise hygiène générale était certainement une des causes principales des épidémies. On lit ainsi dans un rapport destiné à la Commission médicale de la Province de Luxembourg, en 1868, à propos du village de Borlon : « Il est des localités qui, par l'agglomération des habitations, le peu d'espace des pièces occupées par des familles dont les membres dépassent par leur nombre la moyenne de ce qu'on observe en général dans nos contrées, qui par l'absence de propreté et de renouvellement d'air, par l'accumulation de fumiers ou d'ordures sur le seuil des maisons, par les eaux croupissantes contenant des matières animales ou végétales en décomposition, par le mauvais état des chemins, par le séjour dans des chambres humides du rez-de-chaussée, reposant sur la terre et dont le niveau est souvent inférieur à celui du chemin, par la mauvaise nourriture, par la misère enfin, sous ses plus hideux aspects, il est des localités qui sont en quelque sorte fatalement vouées à être périodiquement visitées par toute espèce d'épidémie. »

Mais cette description était sans doute valable pour tous les villages de la région de Durbuy, et les localités plus importantes n'étaient pas mieux loties. Ainsi à Barvaux, on sait que sous le piétonnier de Chainrue passe le Ry Dodet. Avant 1885, il coulait au milieu de la rue, le charroi l'empruntait, les riverains y jetaient leurs détritres, sans compter les écoulements des étables et des fosses de tanneries. En des temps plus reculés, le ruisseau faisait même un crochet par le centre, devant l'église, pour se jeter dans l'Ourthe à côté du pont actuel (qui n'existait pas). On imagine le cloaque...

Et même à Durbuy-Vieille-Ville, l'hygiène publique était un souci récurrent des autorités. On y trouvait des maisons, mais aussi des étables et des écuries entassées les unes sur les autres. Il existait bien un semblant de réseau d'égouts mais les rigoles d'écoulement des eaux étaient pour la plupart à ciel ouvert. Les archives par ailleurs nous révèlent que les habitants jetaient leurs eaux usées et immondices sur la rue, sans compter les nombreux fumiers qui encombraient lesdites rues.

A cette hygiène désastreuse, s'ajoutaient d'autres facteurs de propagation des maladies. Située aux confins des

terres luxembourgeoises, liégeoises et stavelotaines, à proximité des grandes voies de communication, la Terre de Durbuy a toujours été victime des « dégâts collatéraux » provoqués par les grands conflits qui agitaient l'Europe. Elle fut sans cesse traversée par des troupes et armées aux origines diverses qui ne laissaient sur leur passage que ruine et désolation, volant, violant, pillant, rançonnant et réquisitionnant. Au sein même de ces armées en campagne, la malnutrition, le manque d'hygiène et les maladies tuaient autant de soldats que les batailles. Et les germes et microbes qu'ils trébalaient avec eux se répandaient parmi les paysans déjà accablés par la misère. Parfois, se déroulait une vraie bataille, comme la fameuse Bataille des Avins, qui opposa 35.000 Français et 14.000 Espagnols le 20 mai 1635 : elle laissa sur le terrain pas moins de 12.000 cadavres qui, dit-on, pourrissent sur place et furent finalement non pas enterrés, mais hersés ! Est-ce une coïncidence si l'année qui suivit fut marquée par une terrible épidémie de peste ?

Enfin, il suffisait de la destruction ou du pillage de récoltes ou d'une mauvaise année, due à la météo par exemple, pour que disettes et même famines achèvent d'affaiblir les organismes, les rendant d'autant plus vulnérables.

« A Peste, Fame et Bello libera nos, Domine » (De la peste, de la faim et de la guerre, libère-nous, Seigneur), chantait-on naguère encore lors des Rogations...

DE LA LÈPRE À LA GRIPPE ESPAGNOLE

Mais de quels maux étaient régulièrement frappés nos aïeux ? Citons d'abord la lèpre, maladie infectieuse bactérienne caractérisée par de spectaculaires lésions cutanées et des muqueuses. Connue déjà dans l'Antiquité, cette maladie contagieuse se propagea dans nos régions dès les 7e et 8e siècles, mais y connut son apogée aux 12e et 13e siècles à la suite des Croisades, avant de disparaître au 17e siècle. Au Moyen Âge, c'était un mal aussi hideux que dégoûtant, aussi contagieux que peu susceptible de guérison, et les lépreux (les ladres) étaient exclus de la société.

La maladie qui fit le plus de ravages fut

certainement la peste. Sa forme bubonique se transmettait par la puce du rat, et sa forme pulmonaire par voie aérienne. Une de ses caractéristiques est sa capacité à s'éteindre pendant plusieurs années avant de réapparaître brutalement sous forme épidémique. Ce sont des navires venant d'Orient qui l'introduisirent en Occident en 1347. Dénommée « Peste noire », elle y décima un bon tiers de la population, et réapparut périodiquement jusqu'au 18e siècle. Dans nos régions, elle fut particulièrement dévastatrice dans la première moitié du 17e siècle, rayant de la carte des villages entiers (380 villages et hameaux auraient disparu dans le Duché de Luxembourg) et entraînant une chute brutale de la population. La peste pourrait expliquer la disparition de Spineux (Borlon) et Houjon (Jenneret), mais elle a certainement entraîné celle de Boclinville, près de Bomal. *L'annus horribilis* fut 1636, combinant peste, guerre et famine, maux qui auraient eu raison des deux tiers des habitants de la Terre. En 1621, la Terre de Durbuy comptait 962 ménages (grosso modo 4.800 habitants), et elle ne les avait toujours pas retrouvés en 1766 (903 ménages seulement).

Sans compter toutes ces maladies infectieuses dues à l'absorption d'eau polluée en été et à la consommation de denrées avariées ou non comestibles en période de famine. Souvent très contagieuses et facilitées par la promiscuité et la misère, elles prirent le relais, si l'on peut dire, de la lèpre et de la peste qui avaient pratiquement disparu fin du 17e siècle. C'étaient des épidémies saisonnières et localisées auxquelles peu de communautés échappaient.

Citons encore un extrait du rapport évoqué en début d'article pour se faire une idée

de ce que vivaient les gens : « Tel est le sort réservé au malheureux village de Borlon où M. Henroz a vu régner le typhus à différentes reprises ; où le choléra a sévi sur une cinquantaine de personnes en 1866, dont huit ont succombé ; où la variole a atteint le quart environ de la population en 1867 en y faisant plusieurs victimes et où la fièvre typhoïde se montre de nouveau en 1868. »

La dysenterie, la fièvre typhoïde, la variole, sévirent au 18e siècle. Au 19e siècle, le choléra, en bien des endroits, fit des ravages, notamment entre 1849 et 1866. A Barvaux, 29 des 48 décès de l'année 1866 étaient dus au choléra. Au haut Moyen Age, on connut aussi l'ergotisme ou « feu de saint Antoine », intoxication due à l'ergot du seigle (un champignon parasite de la céréale) et qui entraînait la gangrène de l'extrémité des membres.

Le 20e siècle enfin fut marqué par la terrible pandémie de grippe espagnole qui, du printemps 1918 à l'hiver 1918-1919, se répandit en trois vagues dans le monde entier. Ce virus d'un type nouveau occasionna, dit-on, entre 20 et 100 millions de morts. Redoutablement contagieuse, la maladie frappait surtout les 20-40 ans en bonne santé. La guerre qui se terminait et la pauvreté furent bien entendu des facteurs aggravants.

REMÈDES DE FORTUNE

Quels étaient les moyens de lutte contre ces redoutables fléaux ? Assez vite, la notion de contagion par contact avait été assimilée, et les malades étaient mis à l'écart. Ainsi, la lèpre inspirait une telle crainte que les lépreux étaient frappés de « mort civile » et rejetés de la communauté après avoir assisté à leur propre enterrement, cérémonie religieuse macabre dite *separatio leprosum* au terme de laquelle le lépreux était conduit dans un lieu isolé ou à la « maladrerie » non sans lui avoir remis ses accessoires, dont son habit et la cliquette servant à annoncer sa venue, et énoncé une série d'interdictions (ne pas fréquenter de lieu public, ne parler à personne, ne rien toucher, ne pas se laver dans les fontaines ou ruisseaux, etc.).

En Terre de Durbuy, fut créée la « maladrerie de la Haisse (ou Hesse) », sur une hauteur à proximité de Tohogne, par un seigneur de Durbuy, peut-être Henri l'Aveugle, Comte de Namur, ou encore Jean de Bohême, Comte de Luxembourg. Elle ressemblait à un monastère avec chapelle, presbytère, bâtiment pour les ladres et annexes diverses. Elle fonctionnait grâce aux aides financières du seigneur (propriétaire du lieu) et aux accenses, hypothèques créées pour l'entretien du malade, par lui-même ou sa famille, sur ses biens et héritages. La Haisse a rendu de grands services à la plupart des villages des quatre cours de Durbuy et aux localités circonvoisines. Elle a

aussi accueilli des pestiférés. Au 17e siècle, elle devint un ermitage, puis plus tard un bureau de bienfaisance qui distribuait ses revenus aux pauvres. Certains bâtiments, dont l'ancienne chapelle Sainte-Madeleine, existent encore, profondément remaniés. Mais il a existé d'autres léproseries dans la contrée. Le lieu-dit Al Maladrèye existe tant à Jenneret qu'à Enneilles.

Face à la peste, se développa une meilleure prophylaxie. On faisait le lien entre la maladie et le manque d'hygiène, des mesures de salubrité publique étaient prises, on restreignait les contacts et les déplacements (ainsi en 1617, il était interdit aux Durbuysiens de se rendre à Liège ou de recevoir des Liégeois). On mettait des familles en quarantaine, on expulsait les mendiants, les vagabonds, on supprimait les foires, on enterrait les pestiférés à l'écart... Rien de nouveau sous le soleil !

On prenait des remèdes aussi, mais on devine que la médecine était fort rudimentaire, la plupart des praticiens n'étant que des charlatans. Il existe encore de ces vieux recueils de remèdes censés guérir toute maladie. A titre d'exemple, un « chirurgien » de Chevron recommandait pour se débarrasser de la peste : « Prends fiente d'homme de 10 à 12 ans et la fait sécher et après pulvériser, puis en mettre tout au plus haut deux cuillerées en verre de vin blanc et la donner au patient pour le moins 6 heures après qu'il en a le mal, et le plus tôt sera le meilleur. Ceci a été trouvé véritable en plusieurs personnes, mais il faut mettre un peu de musc pour oster la puanteur. » Ceci dit, de simples remèdes à base de plantes parvenaient parfois si pas à guérir, en tout cas à soulager.

LE SUCCÈS DES SAINTS GUÉRISSEURS

En l'absence de remèdes efficaces, le peuple s'adressa plutôt à Dieu et aux saints protecteurs. Pas étonnant, alors qu'on était encore persuadé que tous ces maux étaient des punitions divines ou des mauvais sorts dont on était victime.

Un des saints guérisseurs les plus populaires est certainement saint Roch, qui a vécu au 14e siècle. Né à Montpellier, il étudia la médecine, rejoignit le Tiers-Ordre franciscain avant de partir en Italie où sévissait la peste. Il y soigna les malades avec beaucoup de zèle. Atteint lui-même de ce mal, il en guérit. Il mourut en 1379 après avoir été incarcéré 5 ans. Il est invoqué contre la peste et autres maladies contagieuses. Son culte est très répandu en nos régions. On connaît ainsi le Petit Séminaire de Saint-Roch Ferrières, où existait un ermitage. Le culte de saint Roch s'y développa dès 1621, et des guérisons de pestiférés attribuées au saint y initièrent un pèlerinage. Au début du 17e siècle, la peste sévit également à Soy. On enterrait les morts à l'écart du village. Afin d'obtenir la cessation de ce fléau, le

curé Jehan de Bohon et ses paroissiens firent vœu de garder à perpétuité la fête de saint Roch, et ô miracle, la peste cessa. Une chapelle, terminée en 1607, fut construite à l'emplacement du cimetière des pestiférés. Depuis lors, un pèlerinage annuel s'y déroule toujours le 16 août.

Il est maintes églises de notre commune qui ont leur représentation du saint thaumaturge : Durbuy, Tohogne, Wéris, Petite-Somme, Grandhan, Enneilles, Heyd, Barvaux... Ses attributs sont traditionnellement le bâton, le chapeau et la cape du pèlerin (avec parfois aussi des coquilles Saint-Jacques, en référence au pèlerinage de Compostelle), le bubon pestilentiel ou la plaie en haut de la cuisse qu'il montre en remontant son vêtement, l'ange qui le soigne, le chien qui tient dans ses crocs le pain qu'il lui apporte ou qui lui lèche ses plaies. Nous avons une chapelle Saint-Roch à Grandhan, ainsi qu'à Barvaux. Celle-ci, située à Petit-Barvaux, a été édiflée après 1866 et l'épidémie de choléra qui sévit dans la localité. A ce propos, l'abbé Gérard Lambert notait dans son *Liber Memorialis* : « Cette maladie était le doigt de Dieu. Elle laissait aux malades la présence d'esprit, et une fois atteints, ils étaient toujours prêts



Le Saint Roch de Montpellier de l'église de Tohogne (école mosane, sculpteur régional, vers 1600)

à se confesser. Je n'ai jamais eu tant de consolation dans mon ministère que pendant ce temps. Les malades se confessaient bien ainsi que les vivants qui craignaient aussi les atteintes du choléra. Pendant tout ce temps, environ 3 semaines, l'église était toujours pleine, et les confessionnaux assiégés. Mes paroissiens me demandèrent une procession en l'honneur de St Roch. Je la fis, et après le choléra disparut. » Les curés de paroisse comme l'abbé Lambert, suivant l'exemple de saint François d'Assise ou de saint Roch, se dévouaient corps et âme pour soigner et reconforter les malades, y laissant parfois la santé, voire la vie. Les Récollets de Durbuy furent aussi d'un grand secours.

Sainte Geneviève, patronne de Paris qui a vécu au 5e siècle, est également invoquée lors des catastrophes, épidémies de peste et autres maladies (notamment de peau) et gangrène. Sa légende rapporte qu'en 1130, en pleine épidémie d'ergotisme, une centaine de malades furent guéris rien qu'en touchant la châsse contenant la dépouille de la sainte. Il y a à Izier une chapelle Sainte-Geneviève qui aurait plus de 200 ans, et qui aurait été bâtie en souvenir d'une source miraculeuse qui jaillissait en cet endroit et dont l'eau guérissait de tous ces maux. Nous avons une potale Sainte-Geneviève à la sortie de Heyd vers Morville, où les enfants venaient jadis prier pour être guéris de l'impétigo.



La potale Sainte-Geneviève de Heyd, où les enfants atteints d'impétigo venaient prier.

En quittant la route entre Tohogne et Durbuy vers Palenge, on découvre, à 200 m, le site dédié à sainte Geneviève. L'endroit est traversé par un cours d'eau prenant sa source 500 m en amont. A trois mètres de l'aqueduc traversant la chaussée contiguë, une source rejoint le ru. L'eau de celle-ci, d'une grande douceur, soulagerait certaines affections des yeux et de la peau. Au Moyen Âge déjà, les lépreux de la maladrerie de la Haisse venaient s'y purifier. Jusqu'il y a une trentaine d'années encore, nombreuses étaient les personnes qui venaient, de très loin parfois, puiser l'eau à cet endroit « miraculeux », remplir fioles et bouteilles et jeter quelque menue monnaie dans le lit du ruisseau, dans l'espoir de se débarrasser *dè mâ d'sinte Djèn'vîre* (darte jaune), de la « roue Sainte-Catherine » (herpès circiné), d'une mauvaise plaie ou d'une conjonctivite tenace, en baignant les endroits malades. Malheureusement, le site n'est plus entretenu, il est complètement inondé suite à la présence de castors.

Enfin, pour en revenir à l'actualité, il faut bien entendu évoquer, comme remèdes aux épidémies, les vaccins. Le mot vaccin, vient du latin *vacca*, la vache. Pourquoi cela ? Remontons au 18e siècle, époque où la variole, ou petite vérole, cette horrible maladie d'origine virale, très contagieuse, faisait encore des ravages. Ceux qui en étaient atteints étaient couverts de

pustules, et un tiers d'entre eux en mouraient. C'est cette fin affreuse que connaît Nana, la belle et sensuelle héroïne du roman d'Émile Zola.

Il faut savoir qu'il existe une forme bénigne de la variole, la vaccine, dont peuvent souffrir les vaches mais qui se transmet à l'homme. À la fin du 18e siècle, il avait été observé que les trayeuses de vaches atteintes de vaccine semblaient immunisées contre la variole humaine. Diverses expériences sporadiques d'inoculation sur l'homme du germe de la vaccine avaient même été faites, mais c'est Edward Jenner, un médecin de campagne anglais, qui théorisa le processus après avoir inoculé avec succès la vaccine dans l'organisme d'un jeune garçon, et qui le premier utilisa le terme « vaccin ». Depuis 1980, la variole est totalement éradiquée de la planète.

Philippe Bastin

Sources : la revue *Terre de Durbuy* et divers sites internet dont <http://www.eglise-romane-tohogne.be>.



Autrefois, l'hygiène publique n'était pas une priorité. Ici, le marché aux bestiaux de Durbuy au début du 20e siècle (photo coll. privée).



LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le concept de fracture numérique décrit l'ensemble des inégalités face aux technologies de l'information et de la communication. La crise sanitaire que nous vivons depuis 10 mois a rendu cette fracture plus évidente que jamais, étant donné que le numérique a été source de bon nombre de solutions aux problèmes rencontrés par les exigences de confinement : le télétravail, l'e-commerce ou encore l'enseignement à distance ont, entre autres, permis de respecter les impératifs de distanciation tout en apportant des ébauches de solutions, aussi imparfaites soient-elles.

Cette fracture se situe à un double niveau : celui de l'accès et celui de l'usage. En matière d'accès, le coût du matériel informatique et la qualité de la connexion au réseau représentent les deux principales sources de problèmes. Quant à l'usage, il nécessite des connaissances et des compétences qui paraissent peut-être hors de portée pour une partie de la population.

Les pouvoirs publics ont dans l'ensemble bien compris l'importance de l'accès au numérique. Il leur revient en effet de

faire en sorte que tout citoyen puisse être connecté de manière satisfaisante, quelque soit le lieu de sa résidence. Si vous rencontrez des problèmes de connexion récurrents, n'hésitez pas à en informer vos mandataires afin qu'ils puissent les relayer auprès des opérateurs.

En matière d'utilisation de l'outil informatique en général, la Ville de Durbuy a très tôt pris conscience de l'importance de mettre à votre service un « espace public numérique » (EPN). Nous savons que les enseignants ont fait des progrès importants en quelques mois dans la maîtrise des outils permettant les cours à distance. Nul doute que la jeune génération en tire un évident profit. Mais une partie importante de notre population est bien entendu prise au dépourvu à bien des égards en la matière, alors que bon nombre de démarches, notamment sur le plan administratif, passeront plus que jamais par le numérique. Il nous revient de nous en préoccuper.

A quelques jours du terme de cette année 2020 que personne n'imaginait aussi catastrophique, nous sommes en pensée

avec toutes celles et tous ceux qui en ont souffert, par la perte d'un être cher, par les soucis liés à l'emploi ou la diminution de revenus, par les sacrifices consentis en matière de vie sociale ou familiale... Nous vous souhaitons de vivre des fêtes de fin d'année aussi heureuses que possible mais dans le respect des règles imposées. Pensons, pour nous y aider, au personnel des soins de santé, qui ont tant donné en 2020, et épargnons-leur les affres d'une troisième vague épidémiologique. Nous vous souhaitons de tout cœur une année 2021 nettement plus heureuse que celle qui se termine.

La liste du Bourgmestre.



Motion pour le maintien d'un distributeur de billets à Bomal : *extrait de l'intervention de Roch Kersten, conseiller communal, lors du conseil communal du 26/10/2020.*

« Depuis quelques années, l'évolution numérique et le contexte économique poussent les banques, les mutuelles, les entreprises et les administrations à rationaliser leurs services et leurs infrastructures pour réduire les frais de fonctionnement et d'exploitation.

Chez nous, les agences Axa présentes à Bomal et à Barvaux ont décidé de fusionner avec comme conséquence la suppression du distributeur de billets de Bomal.

Cette décision, préjudiciable aux Bomalois, met, en outre, à mal l'économie du village et impacte les activités des clubs, associations et commerçants.

Notre groupe CommUne Passion présente cette motion dans le but de maintenir un distributeur de billets à Bomal mais, de façon plus large, pour un maintien des services de proximité dans notre ruralité.

Nous voulons appeler nos élus régionaux et fédéraux à inviter, à obliger les banques à trouver des solutions. L'union fait la force, soutenez-nous dans cette démarche pour faire avancer les choses.

Notre motion a été votée à l'unanimité par le Conseil communal (copie sur simple demande).

Numérisation des services publics, banques, mutuelles, administrations... Où allons-nous ?

Une proposition de loi, à l'initiative des élus socialistes, a été déjà déposée le 27 mai 2020 à la Chambre et ne demande qu'à être amendée et mise en place. »

Au-delà des distributeurs bancaires, bien d'autres choses ont changé et nous le regrettons.

- Les guichets des gares de Hamoir, Sy, Bomal, Barvaux, Melreux, et bien d'autres dans la province ont disparu au profit des armoires-automates. Pour tout contact avec un interlocuteur, obtenir un abonnement, introduire une réclamation ou encore résoudre un problème, il est obligatoire de se rendre à Marloie, en matinée la semaine et en journée le samedi.

- La Poste a connu de nombreuses modifications. Les points Poste installés dans les magasins (destinés à remplacer les bureaux supprimés) disparaissent à leur tour par manque de rentabilité. Nos facteurs doivent se rassembler à Marche-en-Famenne avant leurs tournées. Ils n'ont plus le temps pour la proximité, le service, le lien social qui existait auparavant.

- Les mutuelles ont également supprimé les guichets dans les villages, alors qu'auparavant, quasi chaque village avait son antenne ou sa permanence.

Nous n'arrêterons pas l'évolution numérique et technologique de notre société. Et tel n'est pas notre but, bien au contraire. Ces formidables progrès ont permis d'améliorer nos conditions de vie, de réduire les distances, de produire plus de richesses, de trouver des solutions afin

de diminuer la pollution, d'avancer dans la recherche médicale. Nous pouvons aujourd'hui faire du télétravail et combattre le Covid-19 grâce aux recherches et remèdes trouvés par nos chercheurs.

Cependant, toutes ces avancées, ces courses aux toujours plus grands, plus rentables ne doivent pas nous faire oublier les bases, les fondements. Nous sommes des êtres humains, pas uniquement des numéros ou des statistiques. Ce qui fait tenir notre société c'est la force des relations humaines, de la proximité, des contacts familiaux et sociaux.

Aujourd'hui, plus que jamais, rappelons ces priorités.

Roch Kersten, conseiller communal.

L'isolement est un fléau, comme dit ci-dessus « Ensemble on est plus fort ». C'est, dès lors, tous ensemble (toute notre équipe), que nous espérons, pour chacune et chacun, de meilleurs lendemains et que nous vous souhaitons, malgré tout, des réveillons emplis d'amour et de solidarité ainsi qu'une année 2021 qui s'inscrira dans le changement et la bonne santé pour tous.

**Pour le groupe CommUne Passion
Vos élus Commune et CPAS :**

Carrier Jean-Marie, Gervais Virginie, Kersten Roch, Laffut Corine, le Bussy Laurence, Mombaers Cédric, Olivier Fabrice.



JOYEUX NOËL, ALTERNATIF, CRÉATIF ET... SOLIDAIRE !

Nous voici à la fin de cette année 2020 qui n'aura épargné personne...

Nous avons fourni beaucoup d'efforts, individuels et collectifs, pour traverser une crise qui est loin d'être terminée et qui aura des répercussions dont nous ne mesurons sans doute pas encore l'importance. Il nous était demandé de rester chez nous, de limiter nos contacts. Et, paradoxalement, nous prenions conscience de ce besoin vital de maintenir et de créer des liens, si nécessaires à notre santé physique et mentale. Confinés dans nos maisons, nous n'avons jamais autant aspiré à nous déplacer librement, à respirer un air pur, à nous reconnecter aux espaces naturels. L'acceptation, parfois difficile, de mesures sanitaires contraignantes nous a permis de mesurer l'importance de cette valeur tellement essentielle : la liberté.

Ensemble

Cette crise a bouleversé durablement nos certitudes et nos habitudes. Elle a particulièrement mis en évidence la dépendance des uns par rapport aux autres et la nécessité de développer davantage de solidarité. Quand respecter les mesures



sanitaires permet de soulager le système des soins de santé et d'épargner des vies, quand l'appel à la responsabilité individuelle permet à toute une nation de faire face à un rebond de l'épidémie, nous ne nous percevons plus comme des individus isolés, mais comme les maillons d'une chaîne dont la solidité ne tient que par notre capacité à être solidaires.

Noël autrement : une opportunité

Cette année, les fêtes seront différentes ! Nous aurons sans doute à les réinventer, avec plus ou moins de contraintes, en fonction de la situation sanitaire du moment. C'est peut-être l'occasion d'amorcer une nouvelle façon d'être, plus responsable et plus solidaire.

Prenons soin de nous (alimentation plus saine, activités au grand air, moments de détente...)

Prenons soin les uns des autres, engageons-nous dans notre commune (resto solidaire, bar à soupe, repair café, boutiques de seconde main, donneries, aides alimentaires...)

Prenons soin de notre milieu de vie (cadeaux «zéro déchet», potagers partagés, cuisine de produits locaux, marché local...)

Comme toutes les crises, celle-ci nous offre l'opportunité de changer et d'envisager le futur autrement. Aujourd'hui, chacun à notre niveau, nous pouvons amorcer le monde «après-covid». **Ce monde doit être plus juste, plus équitable, plus respectueux de la vie** : c'est à notre portée, plus que jamais.

Nos souhaits pour chacun de vous

Que l'année 2021 vous permette de discerner ce qui est essentiel à votre bien-être et à celui de vos proches ! Et cela, **dans le respect de notre environnement commun**, notre plus grande richesse...

ECOLO DURBUY

Durbuy, commune connectée

Abonnez-vous à notre page sur l'application mobile Durbuy en poche disponible sur macommuneenpoche.be/durbuy

powered by **lets gocity**

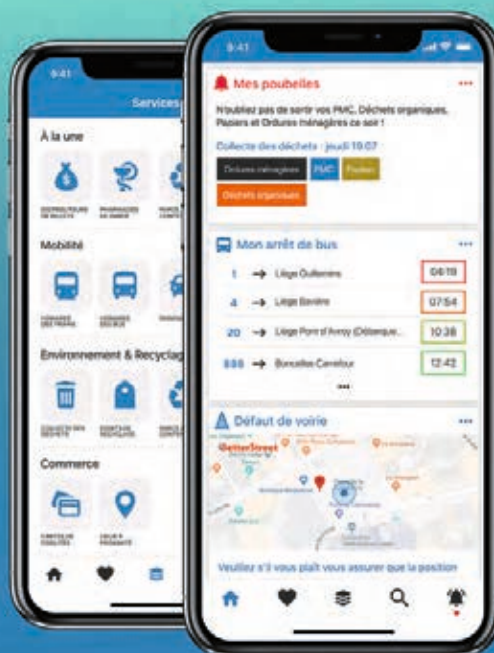
www.macommuneenpoche.be
www.durbuy.be



Egalement disponible sur la plateforme «Wallonie en poche»

Pour installer ma commune en poche sur votre smartphone...

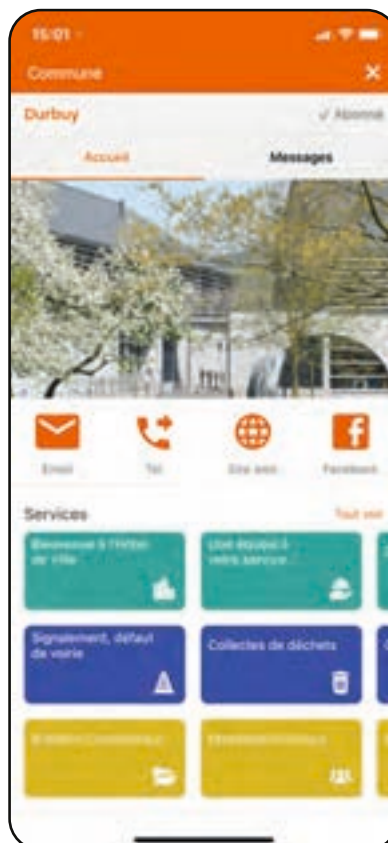
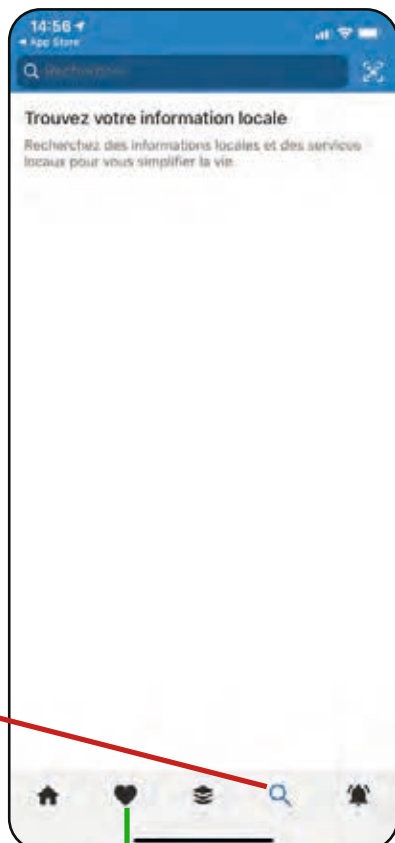
1. Depuis votre store vous installez l'application gratuite «**Wallonie en poche**»



2. Ouvrir «**Wallonie en poche**» autoriser les notifications... : => **ok**

3. Avec «**Wallonie en poche**» cliquez sur la loupe pour rechercher «Durbuy»

4. S'abonner



5. Cliquez sur le coeur pour retrouver vos abonnements

Toute l'information sportive de notre région...

www.lecod.be



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net



Le mot du directeur

Chères amies, chers amis sportifs,
2020, une année impactée par la pandémie Covid 19.

Depuis le 17 mars 2020 le monde du sport, qu'il soit professionnel, amateur ou « sport pour tous », est en plein désarroi. Il subit régulièrement des informations contradictoires, des interdictions et des modifications engendrées par les protocoles sanitaires imposés par le gouvernement. Dans ce contexte particulier, il a fallu s'adapter, changer ses habitudes, faire preuve de créativité, organiser, supprimer, réorganiser, reporter des activités. C'est une évidence, cette triste situation va laisser des traces. J'ai une pensée toute particulière pour les clubs et les associations sportives actives sur notre commune qui sont durement impactés par cette crise. Au-delà des conséquences économiques à court et moyen termes, c'est aussi l'importance du rôle social de ces structures qui est en jeu. En dehors de la compétition, les clubs amateurs et les associations sont d'abord considérés comme des espaces de vie, des lieux de socialisation, de partage et de rencontre.

Néanmoins, restons optimistes et espérons que très rapidement, nous pourrons reprendre une vie sportive dans une certaine « normalité ». Le COD reste à disposition des clubs et associations pour les soutenir dans l'organisation d'un évènement sportif ou simplement pour bénéficier d'une aide dans un de leurs projets.

Il vous invite également à consulter régulièrement son nouveau site internet : www.lecod.be afin d'y découvrir la programmation de ses activités pour 2021 ainsi que la liste des clubs et associations de notre commune. Et si celle-ci n'est pas complète ou correcte, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour clôturer ce petit mot, je voudrais, au nom du Centre omnisports de Durbuy et de toute son équipe, souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2021. Qu'elle soit remplie de projets sportifs, de moments et de bonheurs partagés sans oublier le cadre social et familial qui reste d'une importance clé pour l'équilibre de tout un chacun.

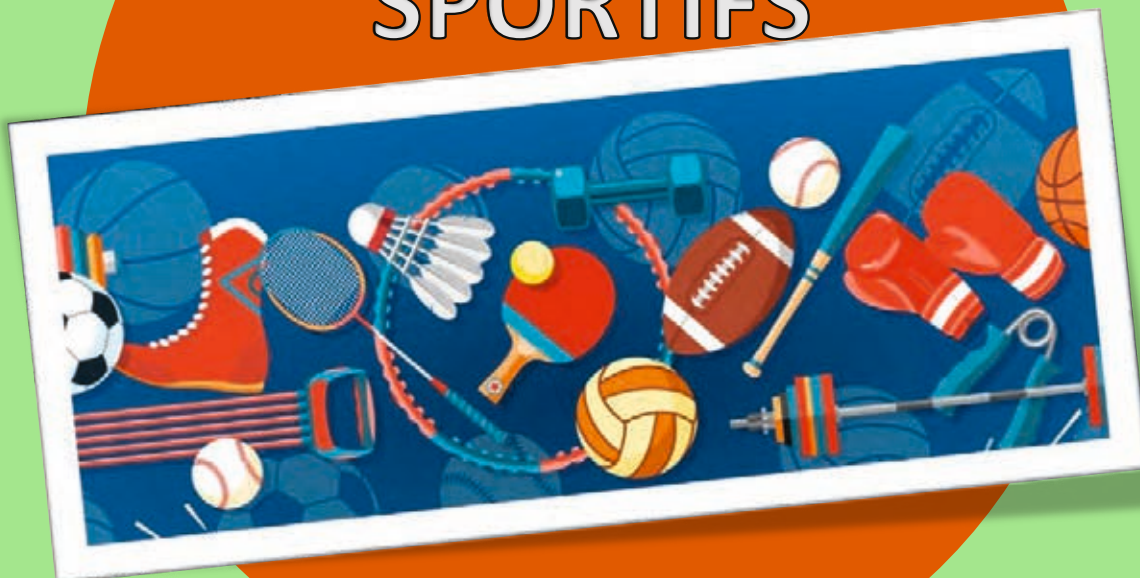
Prenez soin de vous et des autres.
Bernard Jadin,
Directeur asbl COD.



NOUVEAU



Les mercredis SPORTIFS



14h à 16h

*Initiations et
découvertes
sportives pour les*
6 – 10 ans

**Infos +
Inscriptions**
086/38.74.34
lecod@lecod.net

Lieu :
Bohon
Prix :
85€ (Janv-Juin)



Une organisation du



Stage de CARNAVAL

Au Centre Omnisports de Durbuy à BOHON

Activités de 9h00 à 16h00 – Garderie GRATUITE dès 8h00 jusque 17h00

Du Lundi 15 au Vendredi 19 février 2021



Lü est un environnement spatial intelligent qui comprend et réagit aux comportements et aux interactions des joueurs en temps réel. Grâce à notre plateforme qui transforme les gymnases ou tout autre espace fermé en véritable terrain de jeu interactif, les participants arrivent à combiner leur passion pour les jeux interactifs avec l'activité physique. Lü transforme votre gymnase en espace d'apprentissage immersif pour éveiller les sens des enfants.

Le Gymnase Interactif LÜ

Enfants du PRIMAIRE (6-12 ans)

Prix : 60 €

Infos et Inscriptions

COD : 086/38.74.34 – lecod@lecod.net

www.lecod.be



Graphisme
Impression sur tous supports
Site internet
Distribution postale toutes boîtes

Vos calendriers de fin d'année. Un support sympa qui vous représente.
12 vues A3 ou A4, calendriers chevalet et calendriers CD panoramiques



Contactez-nous
au 0495 807 112



MOBILIER

Tendances

LA QUALITE A PRIX D'AMI



WoodWick.
ALESSI
BULL & STEIN

SALON

RELAX

MEUBLE

LIT

DRESSING

ART.
DECORATION



Rejoignez-nous! facebook

Route de marche 22 à **TINLOT**
* à 300 m du carrefour des 4 bras

Heures d'ouverture : Du mardi au samedi de 10h à 18h30
Dimanche de 13h30 à 18h30

WWW.MOBILIER-TENDANCES.BE